

COMITÉ DIRECTEUR
Le 17 avril 2021 - Visioconférence
PROCÈS-VERBAL

- 1/ Point sportif
- 2/ Point communication
- 3/ Stratégie fédérale en matière de développement durable
- 4/ Assemblée générale du 29 mai 2021
 - Ordre du jour
 - Lieu
- 5/ Point de situation sur les modifications des textes réglementaires
- 6/ Point des Commissions (*médicale, arbitres, compétitions, scolaire, universitaire, aviron de mer, aviron indoor, aviron handi, tourisme et loisir sportif, communication, athlètes*)
- 7/ Point administratif
- 8/ Questions diverses

Sont présents :

Christian VANDENBERGHE	Président
François BANTON	Trésorier
Vincent BUSSER	Secrétaire Général
Martine SCOTTON	Secrétaire Générale-Adjointe
Bénédicte OUVRY	Vice-Présidente
Arnaud TIXIER	Vice-Président
Anne TOLLARD	Vice-Présidente
Audrey DALL'ACQUA	Membre du bureau fédéral
Philippe LOT	Membre du bureau fédéral
Richard MOUCHEL	Membre du bureau fédéral
Jérémie AZOU	Membre du comité directeur
Cédric BERREST	Membre du comité directeur
Marie-Laurence COPIE	Membre du comité directeur
Claude DUBOULOZ	Membre du comité directeur
Eleanor FORSHAW	Membre du comité directeur
Sophie GAUTIER-GUYON	Membre du comité directeur
Stéphane GUERINOT	Membre du comité directeur
Pierre GOUDET	Membre du comité directeur
Gaëlle IRAGNE	Membre du comité directeur
Arnaud JUILLET	Membre du comité directeur
Marine LERICOLAIS	Membre du comité directeur
Guylaine MARCHAND	Membre du comité directeur
Fabrice MOREAU	Membre du comité directeur
Francis PELEGRI	Membre du comité directeur
Soizick PEROT	Membre du comité directeur
Pierre TRICHET	Membre du comité directeur
Alain WACHE	Membre du comité directeur

Total : 27 votants

Assistent :

Pedro FERREIRA	Président de la commission tourisme et loisir sportif
Hélène GIGLEUX	CTN
Caroline AUTOUR	Secrétaire
Vanessa LETE	Secrétaire de Direction

Michel ANDRIEUX	Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine
Stéphane CHEVAUCHET	Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté
Nicolas JOLLY	Président de la Ligue Centre-Val-de-Loire
Jacques DECRIEM	Président de la Ligue Hauts-de-France
Frédéric ANDOLFI	Président de la Ligue Ile-de-France
Hubert BRAUD	Président de la Ligue Pays de la Loire
Vincent ALLIGIER	Président de la Ligue PACA
Luc PONCELET	Président de la Ligue Occitanie

Excusés :

Myriam GOUDET	Membre du bureau fédéral
Sébastien ROURE	Président de la commission indoor
Luc BODENNEC	Président de la Ligue Bretagne
Jean-Raymond PELTIER	Président de la Ligue Grand-Est
Sylvain HOCHÉ	Président de la Ligue de Martinique

Le Président ouvre la séance à 9h05.

V. Busser présente Caroline Autour, secrétaire au haut-niveau, qui rejoint V. Lété, secrétaire de direction, au pôle secrétariat. C. Autour garde ses missions actuelles et vient renforcer ce service.

1/ Point sportif

• Haut-niveau

A. Tixier dresse le bilan du championnat d'Europe de Varèse.

• 4- FTC : bateau jeune.

Des piges en 2- se dérouleront pour 4 paires, dont les deux paires du 4- de Varèse, lors du prochain stage de Bellecin. A l'issue de Zagreb, une décision sera prise sur la continuité de cette embarcation pour la régate de qualification de Lucerne.

• 4- HTC : instabilité dans la performance.

• 2- HTC : bon résultat.

Le 2- composé des frères Turlan est reconduit à l'identique pour Zagreb.

Concernant les Onfroy, Théo a repris le bateau et a changé de bordée.

Les élus suivent de près les frères Onfroy et leur apportent leur soutien.

• 4x HTC : bateau jeune - Performance obtenue attendue.

Le bateau est renforcé par R. Harat pour Zagreb.

• 4x FTC : résultat satisfaisant.

M. Bailleul et M. Jacquet intègrent le 4x pour Zagreb et C. Juillet sera remplaçante.

A l'issue de cette coupe du monde, une décision sera prise sur la continuité de cette embarcation pour la régate de qualification de Lucerne.

• 2x HTC : très bon résultat.

Les rameurs ne sont pas satisfaits sur le déroulé de leur parcours en finale.

Pour Zagreb, le 2x est reconduit pour continuer à travailler.

• 2x HPL : P. Houin/H. Beuret : résultat insatisfaisant.

Le bateau n'est pas reconduit dans cette composition à la demande notamment des sportifs qui pensent que tout a été tenté.

Pour Zagreb, deux 2x HPL sont constitués comme suit : P. Houin/F. Ludwig et H. Beuret/V. Marcelot. Le double qui obtiendra le meilleur résultat à Zagreb participera, sous réserve d'un niveau satisfaisant, à la régate de qualification de Lucerne.

• 4x HPL : bon résultat.

• 2x FTC : résultat insatisfaisant

Le 2x d'origine est reconduit : H. Lefebvre/E. Ravera.

• 1x FPL : belle course – Résultat satisfaisant

L. Tarantola, blessée pour Varèse, sera présente à Zagreb avec C. Bove en 2xFPL.

• 1x PR1 : N. Benoit en difficulté. Pas d'inquiétude sur la performance réalisée.

• 2xM PR2 : Résultat satisfaisant et stabilité.

• 4+ M PR3 : Résultat satisfaisant.

L'équipe para-aviron ne participera pas à Zagreb.

Discussion :

F. Andolfi : le 4xHPL est plus rapide que le 4xH. Est-il envisagé d'intégrer des PL dans le 4xHTC ? A.Tixier répond que cela peut être envisageable mais que cette possibilité n'a pas encore été évoquée. La question peut être posée.

Sur ces dernières années le 4xHPL allait plus vite que le 4x HTC. Cela n'a pas été le cas lors du dernier stage à Bellecin.

M. Andrieux évoque la constitution du 4-FTC. Est-il envisagé des piges croisées en 2- ?

A. Tixier précise que les piges sont organisées avec les quatre paires constituées depuis le début de saison.

S. Guerinot, rejoignant les propos de F. Andolfi, demande si le 4x pourrait être renforcé pour l'envoyer à la qualification olympique.

A. Tixier indique que cette question n'a pas été abordée avec les entraîneurs mais que cela pourrait être une éventualité en panachant les catégories.

Il faut s'interroger sur la participation du 4xHTC et du 4-FTC à la régate de qualification olympique de Lucerne. Faut-il emmener des sportifs qui seront loin dans les résultats alors qu'ils pourraient travailler pour l'avenir ? Le résultat obtenu sur cette régate pourrait être contre-productif.

Concernant le 4xH, composé de B. Haguenauer et R. Harat, tous deux seniors première année, ne faut-il pas mieux constituer un 2xH U23 ?

M. Andrieux évoque la stratégie sportive qui, selon lui, n'est pas compréhensible. Pourquoi n'envisage-t-on pas, pour le 2xFTC, un essai avec M. Jacquet qui a gagné les piges de Libourne ?

A.Tixier indique qu'à 100 jours des jeux il ne semble pas opportun de refaire des essais.

M. Jacquet, de même que son club, n'a pas fait part de son souhait de monter dans le 2x. Il est important de prendre en considération le désir de l'athlète.

S. Guerinot remarque que l'équipe du 8+ de Roumanie, vice-championne d'Europe, est composée d'athlètes de 2017 qui étaient U23. Si on compare avec notre équipe de France, aucun sportif U23 en 2017 n'est dans le collectif actuel. Il faut donc s'interroger et constater le gâchis qui a été fait.

Les cadres techniques ne se remettent jamais en question.

On accable les athlètes mais aucune remise en question de l'encadrement. Il faut revoir leurs compétences.

Si le 4-HTC ne performe pas ce n'est pas de la faute des sportifs.

Il faut revoir la façon de penser au sujet de nos athlètes, créer de l'émulation et donner des projets ambitieux aux sportifs : un 4- se compose avec 8 sportifs.

A Tixier partage le même constat concernant les U23. Ils arrêtent rapidement leur carrière du fait d'un manque de projet sportif mais également des projets de vie non conciliaires avec un projet de haute performance.

Concernant l'évaluation des CT, il faut les évaluer mais dans tout système "l'homme prend la place qu'on lui laisse". C'est aux élus de définir les volontés fédérales avec l'équipe nationale.

Il faut travailler en confiance, non en opposition, et rétablir la confiance entre les élus, les cadres techniques et les sportifs est une nécessité.

A.Wache souligne qu'il est prioritaire de remettre de la confiance à tous les niveaux. Ce n'est pas aux élus d'évaluer les cadres techniques, c'est au Directeur technique national.

Concernant les athlètes : certains sont en grande précarité qui les mène à un arrêt précoce de leur carrière. Il ne s'agit pas uniquement d'un arrêt dû à l'encadrement ou à un projet de vie.

F. Pelegri pense que pour Tokyo les choses sont déjà entérinées en matière de stratégies, de compositions. Il est inquiet sur l'avenir du collectif et particulièrement sur celui qui devra être défini pour Paris 2024. Il faut être prudent sur les propositions futures.

C.Vandenberghé revient sur les cadres techniques qui dépendent d'une hiérarchie fonctionnariale et non pas de la FFA. Il précise que l'évaluation des cadres est initiée par le Directeur technique national.

Les élus n'ont aucun pouvoir hiérarchique. C'est le DTN qui fait la passerelle entre les élus, les cadres techniques et l'administration.

Il faut garder le contact avec les cadres techniques mais avec un niveau de hiérarchie limité.

Selon, A.Tixier, l'absence de DTN est un problème majeur. Le DTN devra s'entendre avec les élus. Les demandes des élus vis à vis des cadres d'état doivent passer par le DTN.

C. Vandenberghe informe le comité directeur que l'arrêté de nomination du DTN est à la signature de la ministre.

Selon S. Guerinot, tant que les cadres techniques et les professionnels des structures considéreront que les élus et les bénévoles de la fédération et des clubs sont incomptents, il n'y aura pas de confiance.

V. Busser précise que des réflexions ont débuté pour mettre en phase les cadres techniques, le personnel fédéral et les élus. Cela évolue positivement. La venue du nouveau DTN sera déterminante pour construire l'avenir.

A. Tollard souligne l'importance de rétablir la confiance entre les cadres et les élus.

Elle déplore la dureté des propos de S. Guerinot à l'encontre des cadres techniques. Les cadres sont investis et se remettent en question.

S. Guerinot évoque les difficultés remontées par les athlètes : des supports techniques existent et ne sont pas utilisés. Il y a un réel manque dans l'accompagnement des sportifs et particulièrement dans l'accompagnement de leur performance.

V. Busser informe que la MAP (Mission d'Aide à la Performance) va être désormais plus sollicitée et met au point des outils pour la performance. Celle-ci n'était jusqu'à présent que peu utilisée, elle sera désormais pleinement incluse dans l'entraînement des sportifs.

P.Goudet s'adresse à A. Waché. Il souhaite savoir pourquoi peu de sportifs s'engagent dans des études de médecine.

A.Wache : la médecine et le droit sont les deux filières qui ne peuvent être suivies par des sportifs de haut niveau. Aucun aménagement n'est proposé et le sport de haut niveau demande un fort investissement et du temps, il semble qu'il y ait incompatibilité.

P. Goudet souhaite que des pistes sur les filières d'études soient étudiées.

A.Waché revient sur la MAP : il y a H. Maciejewski, cadre responsable de la MAP, d'un côté et de l'autre côté, les entraîneurs. Des outils existent mais ne sont pas exploités de façon optimale.

Il évoque la possibilité d'organiser des stages "popeye", destinés à des sportifs qui ne sont pas retenus dans les collectifs mais qui présentent un potentiel, en perspective des JO 2024, stages pour lesquels il faudra se prononcer rapidement.

• National

A.Tixier informe qu'un sondage concernant les manifestations 2021 à destination des clubs a été initié. (Annexe 1)

100 clubs ont répondu à cette enquête : 80% sont pour une annulation et un report, 20% pour une annulation.

Majoritairement (80%) sont pour un report sur le mois de juillet et 20% pour un report à l'automne.

En s'appuyant sur les résultats de cette enquête, le bureau fédéral propose d'annuler les championnats de France jusqu'à début juillet.

Concernant la mer, il n'y a eu aucune consultation car en termes d'effectifs il aurait été peut-être possible de maintenir les événements. Toutefois, dans le contexte actuel, il est proposé d'annuler le championnat de France de Beach Rowing.

A. Tixier propose donc :

- D'annuler des événements nationaux jusqu'à début juillet
- Trouver un plan B pour la mer
- Organiser une épreuve pour les J14/J16 à mi-juillet, après le 14/07 à Vichy. Le format reste à définir : délivrance ou non de titres, bateaux collectifs et individuels ?
- Reporter le championnat de France J18 prévu les 5 et 6 juin 2021 avec les championnats de France senior bateaux longs du 24 au 26 septembre 2021 à Mantes la Jolie

Concernant la catégorie Master, rien n'est envisagé à ce jour. La commission des compétitions étudiera des propositions. Il est indiqué que des régates régionales, départementales sont organisées pour cette catégorie.

C. Vandenberghe précise que Vichy permet une organisation logistique conforme à l'application des règles sanitaires.

F. Andolfi demande si les ligues peuvent organiser des manifestations.

A. Tixier précise qu'il n'y a aucune lisibilité sur l'organisation de manifestations pour le moment. Il ne faut pas se fermer à des organisations locales, régionales.

G. Marchand souhaite savoir si la catégorie para-aviron est prévue sur un championnat.

V. Busser rappelle que celle-ci est intégrée au championnat de France senior.

Le championnat de France mer est maintenu les 10 et 11 septembre 2021 à Port Camargue (Aviron Terre de Camargue le Grau du Roi) et non plus à Agde comme initialement prévu.

Il est demandé au comité directeur de se prononcer sur l'annulation des championnats de France jusqu'à début juillet.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITÉ L'ANNULATION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE JUSQU'A DÉBUT JUILLET (27 présents).

Puis,

LE COMITÉ DIRECTEUR MISSIONNE A L'UNANIMITÉ LA COMMISSION DES COMPÉTITIONS POUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION J14/J16 A LA MI-JUILLET (27 présents).

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITÉ LE REPORT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE J18 AVEC LE CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR BATEAUX LONGS, INCLUANT LA CATÉGORIE PARA-AVIRON, LES 24 ET 26 SEPTEMBRE A MANTES-LA-JOLIE (27 présents).

R. Mouchel évoque la problématique de l'annulation des championnats de France de Beach Rowing durant lesquels devaient être organisées les sélections du « 2nd World Rowing Beach Sprints Finals » (WRBSF) à Oeiras au Portugal, du 23 au 26 septembre 2021.

Il commente les règles de sélection (Annexe 2) pour participer à cette épreuve internationale et propose d'organiser une régate de sélection de Beach Rowing, en solo junior et senior, sur les dates initiales du championnat de France de Beach Rowing, à La-Seyne-Sur-Mer, les 26 et 27 juin prochain.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITE (27 présents) LES REGLES DE SELECTIONS POUR PARTICIPER AUX WORLD ROWING BEACH SPRINT FINALS 2021.

Puis, R. Mouchel propose le maintien du championnat de France les 10 et 11 septembre 2021 à Port Camargue (Aviron Terre de Camargue le Grau du Roi) dont il présente la candidature, Agde ayant dû décliner cette organisation.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITÉ (27 présents) L'ORGANISATION DU CHAMPIONNAT DE FRANCE MER LES 10 ET 11 SEPTEMBRE 20201 A PORT-CAMARGUE (AVIRON TERRE DE CAMARGUE LE GRAU DU ROI) ET NON PLUS A AGDE COMME INITIALEMENT PREVU.

Pour le calendrier 2022, A.Tixier propose d'attribuer prioritairement en 2022 une manifestation aux organisateurs n'ayant pu tenir leur événement 2021 sous réserve de leurs disponibilités. Si un organisateur ne peut reporter en 2022 son organisation 2021, un appel à candidature sera fait.

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITE (27 Présents).

2/ Point communication (Annexe 3)

B.Ouvry rappelle que suite au comité directeur du 12 avril des modifications ont été apportées au "Projet Fédéral 2021-2024" selon les observations émises. Ce document a été envoyé dans sa version finale aux membres du comité.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A 26 POUR ET 1 CONTRE (27 présents) LE PROJET FÉDÉRAL 2021/2024.

3/ Stratégie fédérale en matière de développement durable (Annexe 4)

P. Trichet souligne que le travail présenté résulte des réflexions du groupe de travail développement durable. L'objectif est de créer de la transversalité avec le bureau fédéral et les commissions

H. Gigleux présente la stratégie fédérale en matière de développement durable.

P. Trichet propose d'échanger avec les commissions et groupes de travail.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITÉ LA STRATÉGIE FÉDÉRALE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE. (27 présents).

4/ Assemblée générale du 29 mai 2021

• Ordre du jour (Annexe 5)

V. Busser soumet à l'approbation du comité l'ordre du jour de l'assemblée générale du 29 mai.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A 26 POUR ET 1 CONTRE (27 présents).

• Lieu

Puis, dans le contexte sanitaire actuel dont nous ne connaissons pas l'évolution et selon le décret n°2021-255 du 9 mars 2021 prorogé jusqu'au 31 juillet 2021, autorisant notamment la tenue des assemblées générales de façon dématérialisée bien que les statuts de l'association concernée s'y

opposent, ce qui est le cas de la FFA, il est proposé de tenir l'assemblée générale du 29 mai en distanciel.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITÉ (27 présents).

5/ Point de situation sur les modifications des textes réglementaires

M. Scotton précise que nos fonctionnements et nos règles doivent être adaptés à la réglementation nationale.

Les circonstances exceptionnelles de la pandémie nous obligent aussi à des adaptations.

La communication, la diffusion de documents par internet et les réunions par visio ont changé notre manière de communiquer.

Les statuts et le règlement intérieur de la FFA doivent être mis à jour.

Pour procéder au vote à l'AG du 29 mai, les documents sont étudiés préalablement par les membres du bureau et notre cabinet juridique, le CDES (Centre de Droit et d'Économie du Sport).

Les documents de travail seront envoyés début mai et seront soumis au vote au prochain comité prenant en compte les observations et propositions de chacun.

La participation de toutes et tous à la rédaction de ces documents est essentielle afin d'affiner au mieux notre réglementation.

Discussion :

H. Braud : quelles orientations sont prises sur les modifications des textes ? Les textes, notamment le code du sport, sont actuellement en discussion par le Parlement pour passage au Sénat.

Il souhaite obtenir des détails sur les adaptations envisagées car cela a un impact sur les ligues et comités départementaux qui doivent voter sur ces modifications.

M. Scotton : les modifications annoncées par le gouvernement sont pour 2024.

V. Busser évoque quelques points de modifications des textes : intégration des groupes de travail, Concernant la gouvernance, par exemple, cela sera vu en AG 2022.

C.Vandenberghé rappelle que la FFA travaille en collaboration avec le CDES qui suit l'actualité des textes de loi.

6/ Point des Commissions (*médicale, arbitres, compétitions, scolaire, universitaire, aviron de mer, aviron indoor, aviron handi, tourisme et loisir sportif, communication, athlètes*)

• Commission médicale

P. Goudet commente son compte-rendu (annexe 6).

• Commission des arbitres

M. Lericolais évoque le travail de la commission sur :

- la réglementation
- la formation : uniformisation et digitalisation
- la formation internationale
- le recyclage des arbitres
- le recrutement
- le Séminaire international fin novembre à la FFA pour validation titre arbitre international

L'actualité du corps arbitral :

- Tests régionaux ou nationaux encadrés par les arbitres.
- Contexte non favorable au recrutement

M. Lericolais remercie l'ensemble du corps arbitral pour son investissement et son adaptabilité.

• Commission des compétitions

P. Lot indique que la commission a travaillé sur :

- Quid de la tenue des événements nationaux ?
- Étude du déroulement des prochaines organisations : délivrance de titres de champion de France ou non, format de compétition...
- Réglementation nationale 2022 pour présentation CD de juin

• Commission scolaire

A. Tollard évoque les sujets traités :

- Projet école aviron : webinaire de présentation aviron santé et les offres fédérales
- Travail sur les contenus des cycles aviron au collège
- Communication sur les outils rame en 5^{ème} : newsletter et film
- Outil clé en main pour les journées olympiques

• Commission universitaire

ML. Copie communique quelques informations :

- Indoor connecté reporté
- Championnat du monde universitaire en Chine annulé
- Jeux Européens Universitaires annulés
- Championnats d'Europe 2022

• Commission aviron de mer

R. Mouchel précise que chaque membre va se spécialiser dans un domaine mer.

• Commission indoor

V. Busser indique que la commission travaille sur :

- l'organisation d'un événement en 2022
- réflexion sur le challenge des 7 Défis capitaux
- ouverture à un plus grand nombre de formateurs pour les formations indoor
- intégration sport handi et sport adapté challenge des 7 Défis capitaux

• Commission aviron handi

G. Marchand précise que la commission a abordé :

- sport adapté : développement et financements
- ANS : commission constituée sur les emplois partagés et le matériel
- réflexion sur le développement de la pratique des jeunes handi

C.Vandenberghé demande à G. Marchand de se mettre en relation avec F. Andolfi pour l'organisation d'une manifestation à Vaires-sur-Marne.

H. Braud : Après Tokyo quelle stratégie la fédération envisage-t-elle pour les paras-aviron car la délégation se termine après les Jeux Paralympiques.

C. Vandenberghe indique que la demande de délégation para-aviron sera renouvelée et ne devrait pas poser de difficulté.

H. Gibleux précise que la délégation pour le sport adapté sera plus délicate à obtenir.

H. Braud : Où en est-on des ESQ mis à disposition des fédérations ayant la délégation para-aviron ?

H. Gibleux : 1 emploi par fédération délégataire et 51 postes sur tout le territoire. Les structures d'aviron pourraient prétendre à l'obtention de 2 ou 3 postes voire plus si d'autres fédérations ne se positionnent pas sur ces emplois.

P. Fereira : l'ambiguïté sur les barreurs en situation de handicap mental a-t-elle été levée ?

G. Marchand précise que la FISA et Virtus (World Intellectual Impairment Sport) ont été contactés : les barreurs doivent être valides mais la FF Sport Adapté n'était pas favorable.

H. Gigureux précise qu'une réponse officielle de la FISA est attendue pour reprendre contact avec le Sport Adapté.

• Commission tourisme et loisir sportif

P. Fereira dresse le bilan des actions proposées :

- mise à jour des pages sur le site internet
- souhait de connaître les obligations de Vega par rapport à la location de ses bateaux sur les randonnées
- déplacement du Président de la FFA sur une randonnée
- centralisation les actions de PPG en ligne faites par les clubs en France
- outils de communication communs à des référents loisirs, départementaux, ligues, clubs
- besoin de recenser sur une plateforme les participations aux randonnées pour mutualiser les déplacements
- constitution d'une banque d'images de randonnées
- proposition à la World Rowing pour 2024 d'un World Rowing Tour

R. Mouchel précise qu'un World Rowing Tour avait été envisagé il y a quelques années.

Il existe une véritable volonté de World Rowing d'organiser cet événement en France.

• Commission communication

B. Ouvry indique que les prochaines réunions sont programmées le 26 avril puis le 03 mai, commission dédiée au médical.

Elle fait un point sur les dernières actualités :

- championnat d'Europe de Varèse : informations sur les réseaux sociaux, dans la presse, live sur Équipe TV le dimanche. La médaille d'or de H. Boucheron et M. Androdias a un affichage de notre discipline dans les médias.
- lancement du Plan de Relance avec Impulse Aviron : Destination Tokyo : challenge connecté sur l'eau accessible à tous ses licenciés. L'enjeu est de parcourir collectivement 9710 kilomètres, distance qui sépare Paris de Tokyo, en embarcation individuelle du 17 au 25 avril 2021 soit 9 jours pour relever le défi !

D'autres opérations vont suivre pour animer cette saison particulière.

B. Ouvry remercient les cadres techniques, les salariés et les élus ayant pris part à la mise en œuvre de ce plan de relance.

F. Andolfi : Quid des actions pour aller chercher de nouveaux pratiquants ?

B. Ouvry précise que de nouvelles actions vont être lancées en juin : campagne numérique, campagne radio régionale, formations des clubs sur les réseaux sociaux, plateforme de numérisation, campagne de référencement en ligne pour booster tous les sites internet des clubs pour se retrouver en haut des moteurs de recherche...

C. Vandenberghe annonce qu'un reportage dédié à l'aviron paraîtra prochainement dans le magazine SPORTMAG et envoyé dans 8 000 collèges en France.

• Commission athlètes

C. Berrest passe en revue les sujets traités par la commission :

- rédaction des statuts de la commission des athlètes.
- souhait des athlètes d'obtenir des informations : quels dispositifs d'études ? Quelles sont les orientations possibles ? ...
- rapprochement de la DTN à propos du suivi socio-professionnel.
- formation sur des partenariats éventuels, sur l'utilisation et la communication des réseaux sociaux.

- réseaux d'accompagnants sur la performance (médical...).
- parentalité et haut-niveau.

C. Berrest évoque les difficultés pour les SHN de suivre, par exemple, des études de médecine du fait des charges d'entraînement pour accéder au haut-niveau et de travail universitaire.

Discussion :

ML. Copie va initier une réunion sur les études adaptées aux SHN et les universités susceptibles de pouvoir les accueillir avec un cursus aménagé. La commission universitaire et la commission des athlètes travailleront ensemble sur ces sujets.

H. Braud informe que la commission des sportifs de haut-niveau du CNOSF vient d'être composée suite à une élection avec appel à candidature. B. Lang a été élu pour l'aviron.

Lancement J-100 CNOSF : chaque fédération a été amenée à proposer au CNOSF fin 2019 deux ambassadeurs. H. Lefebvre et M. Androdias. Ces deux sportifs ne sont pas candidats porte-drapeau. Chez les paralympiques, le grand public élira son porte-drapeau. La FFA a proposé Perle Bouge.

F. Banton rappelle la nécessité de compléter le tableau de recensement des heures de bénévolat. Ces heures représentent une valorisation à indiquer dans les comptes de la FFA.

7/ Point administratif

• Radiations :

- PORT-LAUNAY ROWING CLUB - C29060 (Ligue de Bretagne)
- AVIRON INDOOR BESANCON - C25013 (Ligue Bourgogne-Franche-Comté)

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITE (27 présents).

• COPIL

Afin de faciliter les échanges en interne et assurer un fonctionnement transversal dans la communication des informations et des actions, le bureau fédéral a souhaité initier un comité de pilotage composé de : A. Tollard, C. Pialat, J. Valla, P. Parsy, V. Lété et V. Busser.

Ce COPIL se réunira et abordera les échéances à définir pour améliorer le suivi des projets/missions/actions et valider des choix qui seront proposés au vote du bureau fédéral.

Ce groupe sera le relais d'information entre les services et le bureau fédéral.

• Vœux des ligues (Annexe 7)

Le traitement des vœux des ligues a été adressé à l'ensemble du comité directeur et des présidents de ligues.

V. Busser sollicite les présidents de ligues pour adresser leurs vœux tout au long de l'année s'ils le souhaitent. Ces vœux ne seront plus présentés en assemblée générale mais seront traités dès réception à la fédération.

• Élections au CNOSF :

Le comité directeur, sur proposition du bureau fédéral, entérine la candidature de C. Vandenberghe, Président de la FF Aviron, au conseil d'administration de cette entité.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE A 26 POUR ET 1 ABSTENTION (27 présents).

8/ Questions diverses

C.Vandenberghé sollicite les membres pour intervenir et poser leurs questions.

• Relance dans les structures

G. Iragne : en Bretagne a été initié le référencement des stages d'été afin de relancer l'activité dans les clubs. Est-il possible d'ajouter sur le site actuel une page spécifique pour relayer les informations ?

B. Ouvry précise qu'"un page stage d'été est à la réflexion avec A. Fazzetta en charge du digital et au service communication.

• Directeur des équipes de France

F. Andolfi : quid du Directeur des équipes de France.

Le Président rappelle que la nomination du DTN dépend de l'arrivée du DEF. Une fois le DTN nommé, une fiche de poste sera définie pour le DEF.

Il est toujours souhaité de faire venir J. Grobler en qualité de consultant. Son poste sera pris en charge à 100% par l'ANS.

Concernant le recrutement d'un DEF, deux possibilités sont envisagées :

- si poste financé par ANS, un recrutement à l'international pourra être envisagé.
- si aucune aide, seul un recrutement national, au sein des cadres techniques, sera envisagé car ce poste est déjà financé par l'Etat.

C.Vandenberghé ajoute que le DEF pourra répondre aux élus. Cependant, s'il s'agit d'un financement public il y aura une passerelle avec le DTN qui aura un regard sur le travail du DEF. Le DTN n'aura pas en charge la gestion de l'équipe de France, il aura seulement un regard.

S. Guerinot souhaite savoir si le comité directeur sera décisionnaire sur la politique sportive de haut-niveau.

Le Président répond que la politique de haut niveau est l'objet d'une gouvernance partagée entre le DTN, le DEF et les élus.

• Conditions de pratique

S.Perot : a-t-on une idée du niveau d'activité dans les clubs ?

C. Vandenberghe : les clubs fonctionnent avec une pratique solo. Les échanges continuent avec le Ministère pour obtenir une pratique en bateaux longs.

C.Berrest indique que l'Aviron Toulousain a commandé des masques spécifiques pour pouvoir pratiquer en équipage.

C.Vandenberghé indique qu'il échange très fréquemment avec la Direction des Sports et le Cabinet du Premier Ministre pour une reprise en équipage.

• Comité directeur

• Audit financier

H. Braud demande où en est l'audit.

F. Banton indique qu'il reste la partie sociale et administrative à dresser. Cet audit sera finalisé au mois de juin.

Un rapport détaillé sera fait aux membres du comité.

• Dates des prochaines réunions :

- Le prochain comité directeur programmé le 11 mai est avancé au 10 mai 18h en Visioconférence avec la présence exclusive de ses membres

- Assemblée Générale Extraordinaire : Samedi 29 mai 2021 – 9h00 – Visioconférence

- Comité Directeur - Jeudi 10 juin 2021 - 18h - Visioconférence.

La séance est close à 12h00.



Vincent Busser
Secrétaire Général

Diffusion : Comité directeur, Président.es de ligues



Synthèse du Questionnaire :

Analyse synthétique des retours :

Origines géographiques :

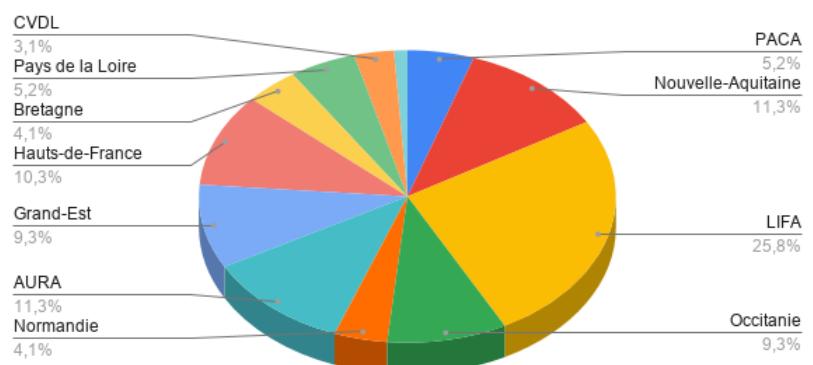
Vous trouverez ci-dessous quelques éléments relatifs à l'origine géographique des clubs ayants répondu au questionnaire.

On constate une répartition assez hétérogène des retours avec 1/4 d'entre eux qui proviennent de la LIFA.

Toutes les ligues sont toutefois représentées.

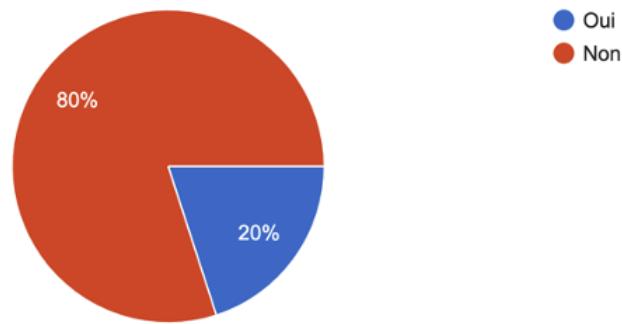
La répartition s'établit comme suit :

Répartition par ligue



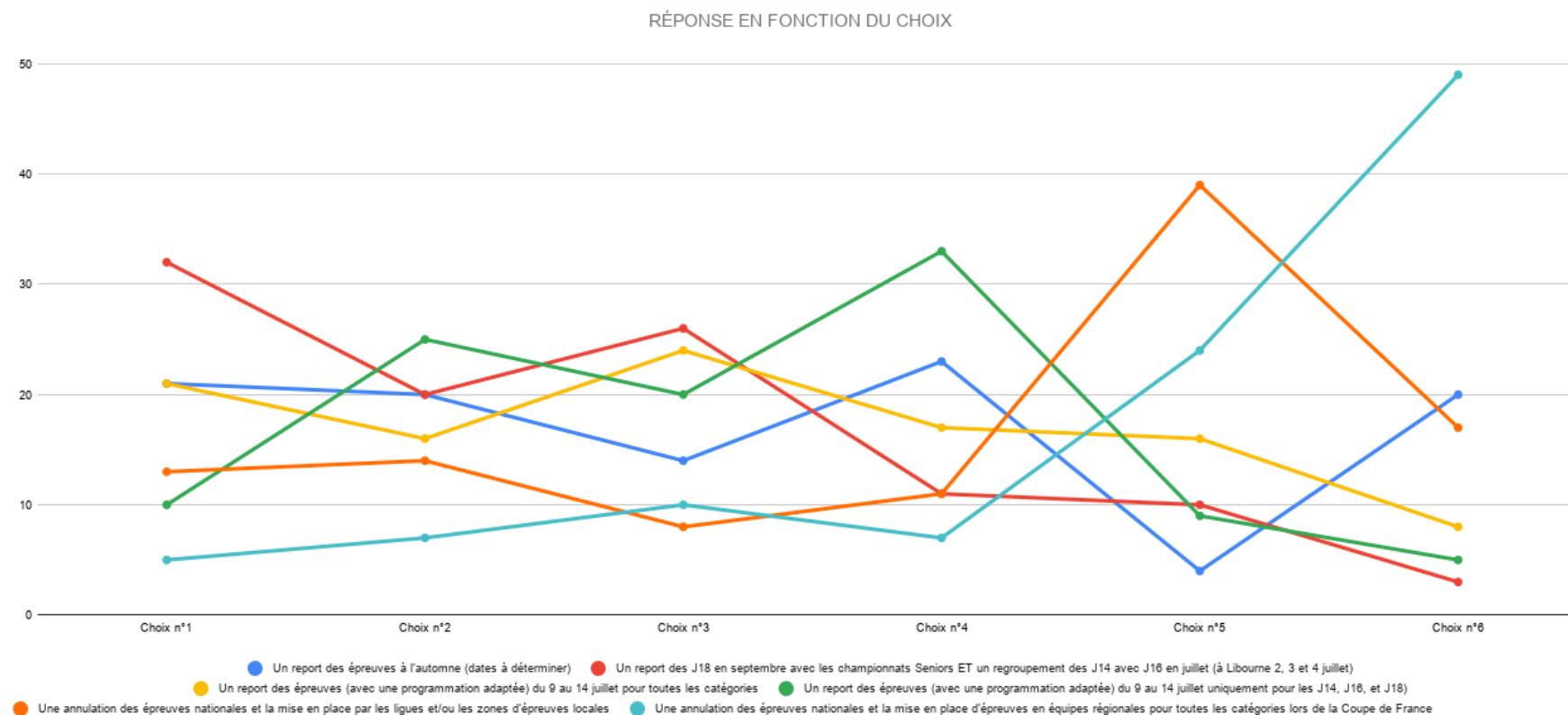
Réponses à la première question :

Votre club est favorable à une annulation pure et simple des championnats de France Sprint (4, 5 et 6 juin), J18 (4, 5 et 6 juin), Master (20 et 21 juin), d...uin), et des championnats J16 et U23 (2, 3 et 4 juillet)
100 réponses

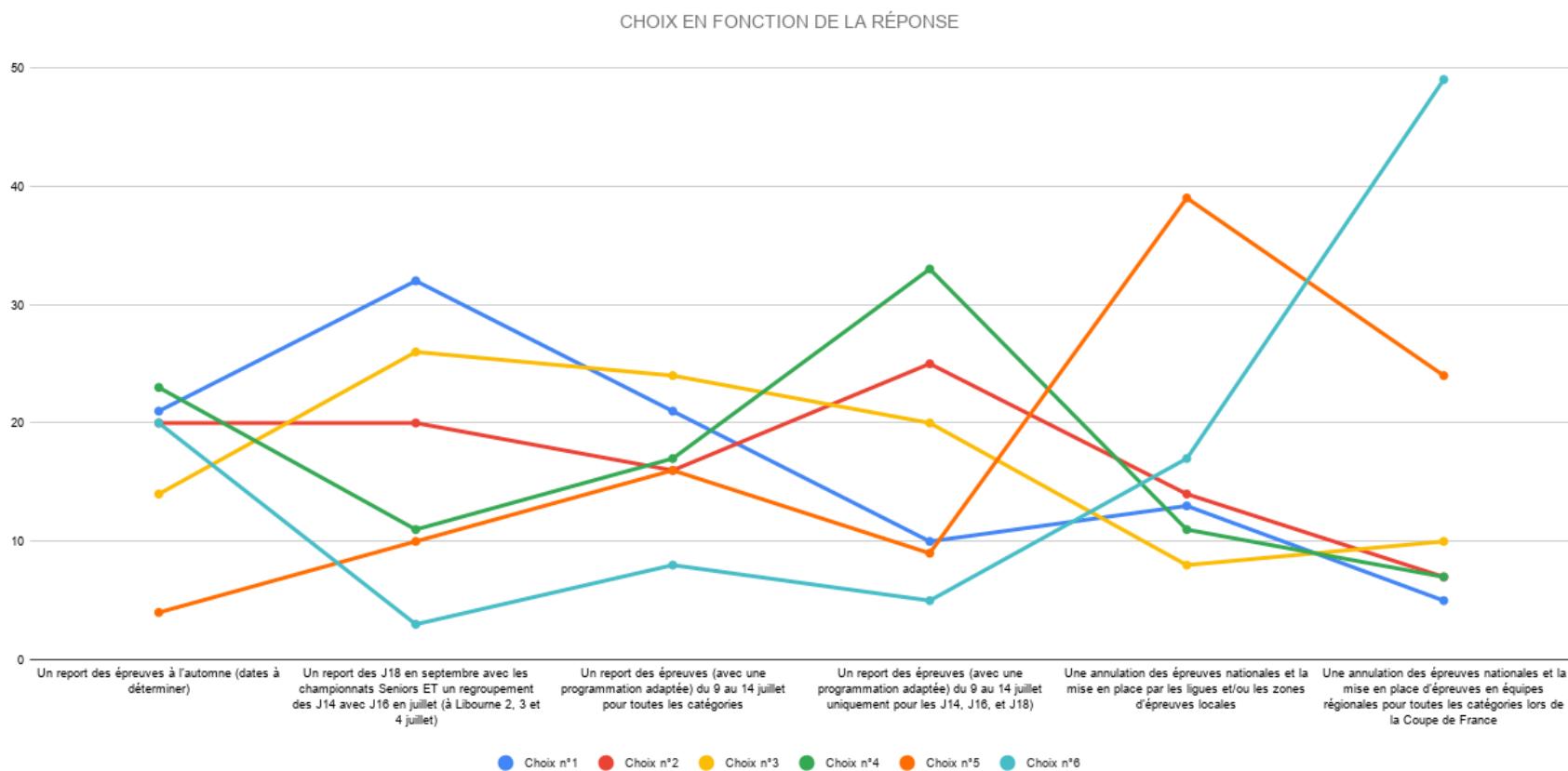


Analyses détaillés des réponses aux différentes options :

6 options étaient proposées, il fallait impérativement classer ces options par ordre de préférence de 1 à 6.



Autre modélisation qui conforte cette analyse.



Analyse des réponses ouvertes :

Les réponses à cette question ouverte varient en fonction des profils des clubs.

Selon leur dynamique sportive interne ils privilient : les jeunes, les seniors, les masters, voir toutes ces catégories...

Il est un élément qui ressort de manière assez unanime, c'est la nécessité absolue de maintenir des épreuves nationales cette saison.



Règles de sélection pour participer aux World Rowing Beach Sprints Finals 2021

1 - Préambule

La Fédération Internationale d’Aviron nommée World Rowing organise les 2nd World Rowing Beach Sprints Finals (WRBSF) à Oeiras au Portugal, du 23 au 26 septembre 2021.

Les compétitions de Beach Rowing Sprints (BRS) auront lieu sous forme de courses « slalom » en mode duel face à un seul adversaire sur deux lignes d'eau, avec un départ et une arrivée sur la plage sur une distance totale, avec virage, de 600 mètres.

Cette compétition se déroulera dans la catégorie senior, en solo homme et en solo femme, en double mixte et en quatre de couple barré mixte.

Depuis l’annonce officielle de ces 2nd WRBSF et dans la perspective de l’organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) qui auront lieu en Beach Rowing à Dakar, au Sénégal, en 2026, World Rowing a rajouté cinq épreuves au programme, dans la catégorie junior : solo homme, solo femme, double homme, double femme et double mixte. La règle d’âge junior internationale s’appliquera aux athlètes participant à ces épreuves (avoir moins de 19 ans en 2020).

Pour ces championnats, un seul bateau par épreuve peut être retenu et inscrit, par chacune des fédérations, auprès de World Rowing.

2 - Les épreuves de sélection en senior

Des épreuves de sélection en solo homme et en solo femme se dérouleront **le samedi 26 juin 2021 à La Seyne-sur-Mer**.

Ces épreuves seront ouvertes auprès de seniors hommes et femmes ayant le potentiel de performer aux WRBSF qui auront lieu à Oeiras au Portugal en 2021.

Les entraîneurs devront soumettre au préalable auprès de la DTN, une liste de rameurs et rameuses potentiellement sélectionnables sur la base des résultats d’un test ergométrique sur 2000 mètres et 500 mètres, validés par un TSR ou un CTR. La DTN déterminera et informera chaque entraîneur concerné de la liste des rameurs et rameuses qui participeront aux épreuves de sélection, à partir des propositions et de l’analyse de résultats antérieurs en mer et rivière significatifs.

Important : Ces épreuves servent uniquement d’épreuves de sélection et ne donnent pas lieu à délivrance de titres.

À l’issue de ces épreuves, plusieurs rameurs et rameuses (de 3 à 5 hommes et de 3 à 5 femmes,

incluant les remplaçants) seront sélectionnés pour participer à un ou plusieurs stages de préparation pour constituer les bateaux qui participeront aux WRBS 2021 : solo homme et solo femme, double mixte et quatre de couple mixte barré. Les sélections seront réalisées sur la place obtenue et éventuellement sur le temps réalisé en quart de finale pour les compétiteurs n'accédant pas en demi-finale.

La sélection définitive des rameurs et rameuses qui participeront aux WRBSF sera déterminée par la DTN après le stage de sélection qui aura lieu la dernière semaine d'août 2021¹ en prenant en compte l'ensemble les résultats obtenus aux épreuves de sélection et des tests ergométriques réalisés en cours d'année sur 2000 mètres et 500 mètres, validés par un CTR ou TSR.

La crise ne permettant pas d'organiser d'épreuves en bateaux longs, un ou deux barreurs seront également convoqués sur ce stage par la DTN, à partir d'informations objectives de terrain.

En fonction du niveau des compétiteurs, certains rameurs ou rameuses pourront doubler au WRBSF et participer à plusieurs épreuves. Un seul barreur sera retenu à l'issue du stage de préparation.

3 - Les épreuves de sélection en junior

Des épreuves de sélection en solo homme junior et en solo femme junior auront lieu le **dimanche 27 juin à La Seyne-sur-Mer**.

Ces épreuves de sélection seront ouvertes aux rameurs âgés de moins de 19 ans en 2020 auprès de juniors ayant le potentiel de performer aux WRBSF qui auront lieu à Oeiras au Portugal en 2021.

Les entraîneurs devront soumettre au préalable auprès de la DTN, une liste de rameurs et rameuses potentiellement sélectionnables sur la base des résultats d'un test ergométrique sur 2000 mètres et 500 mètres, validés par un TSR ou un CTR. La DTN déterminera et informera chaque entraîneur concerné de la liste des rameurs et rameuses qui participeront aux épreuves de sélection, à partir des propositions et de l'analyse de résultats significatifs obtenus en mer et/ou en rivière, le cas échéant.

À l'issue des épreuves de sélection en solo, les 5 meilleures rameuses et 5 meilleurs rameurs seront sélectionnés pour participer à un stage de préparation pour constituer le solo femme, le solo homme, le double homme, le double femme et le double mixte qui participeront aux WRBSF 2021. La FFA se réserve le droit de restreindre la sélection si le niveau n'est pas suffisant pour engager une équipe complète. Cette décision sera communiquée aux rameurs concernés et aux clubs à l'issue des épreuves de sélection.

Important : Ces épreuves servent uniquement d'épreuves de sélection et ne donnent pas lieu à la délivrance de titres.

La sélection définitive des rameurs et rameuses qui participeront aux WRBSF sera déterminée par la DTN après le stage de sélection qui aura lieu la dernière semaine d'août en prenant en compte l'ensemble les résultats obtenus aux épreuves de sélection et des tests ergométriques réalisés en cours d'année sur 2000 mètres et 500 mètres, validés par un CTR ou TSR.

¹ *Le lieu et les modalités d'organisation du stage juniors et seniors qui aura lieu la dernière semaine d'août seront communiqués ultérieurement.*

4 - Le calendrier

Sélection nationale junior et senior :

- Du 31 mai au 6 juin 2021 : proposition des entraîneurs de clubs par mail à la DTN des juniors et seniors sélectionnables
- Mardi 8 juin 2021 : information fédérale des juniors et seniors H et F qui participeront aux sélections
- Vendredi 25 juin 2021 à partir de 14h : créneaux d'entraînements seniors + réunion d'information obligatoire des délégués à 17h
- Samedi 26 juin 2021 : épreuves en solo SH et en solo SF de 8h à 17h
À partir de 17h : Créneaux d'entraînements juniors + réunion d'information obligatoire des délégués à 17h.
- Dimanche 27 juin : épreuves en solo JH et en solo JF de 8h à 17h

5 - Les inscriptions

Tous les rameurs et rameuses seront proposés à la DTN qui validera **le mardi 8 juin** la liste des sportifs et sportives retenus.² Les clubs, entraîneurs et sportifs présélectionnés seront informés par mail le mardi 8 juin.

6 - Sportifs sélectionnables

Les sportifs et sportives doivent être licenciés juniors ou seniors à la FFA et de nationalité française.

Les sportifs et sportives retenus s'engagent à être disponibles pour participer **au stage d'entraînement du 23 au 29 août 2021** et aux **World Rowing Beach Sprints Final 2020 du 18 au 26 septembre 2021**.

7 – Prises en charge

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des épreuves de sélection du 25 au 27 juin sont à la charge des clubs ou des rameurs et rameuses présélectionnés.

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration pour les stages, ainsi que pour la participation au WBRS 2021 au Portugal sont pris en charge par la FFA.

² Sous réserve d'un assouplissement des règles sanitaires permettant d'organiser des stages de sélections auprès de tous les pratiquants et pas exclusivement sur listes ministérielles.



PROJET FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON

2021 ▪ 2024

SOMMAIRE

Edito	3
Qu'est-ce qu'un Projet Fédéral ?	4 - 5 - 6
Les valeurs de la FFAviron	7
La FFAviron et son organisation	8 - 9 - 10
Quelques chiffres clés	11 - 12
Diagnostic FFOM	13
Les Grands Axes du Projet Fédéral	14
Axe 1 : L'aviron pour toutes et tous	15 - 16
Axe 2 : Une nouvelle politique de haute performance et de haut niveau visant une équipe de france compétitive lors des JOP de Paris 2024 et Los Angeles 2028	17 - 18
Axe 3 : Une fédération au service de ses territoires, de ses clubs et de ses pratiquant.es	19 - 20
Axe 4 : Une Fédération Verte, Responsable Et Éthique	21 - 22
Le plan de relance	23

ÉDITO

Cette nouvelle olympiade s'engage dans la relève de nombreux défis pour le mouvement sportif en général et plus particulièrement pour notre fédération.

Le projet fédéral 2021/2024 s'inscrit sous l'égide de la concertation entre les différents acteurs du monde de l'aviron.

Il est construit autour de **4 axes prioritaires qui guideront les réflexions et renforceront le sens des actions entreprises par la fédération :**

1 - L'aviron pour tous et tous

2 - Une nouvelle politique de haut niveau visant une équipe de France performante

lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 et Los Angeles 2028

3 - Une fédération au service de ses territoires, de ses clubs, de ses pratiquantes et ses pratiquants

4 - Une fédération verte, responsable et éthique

S'appuyer sur des éléments de référence qui font de notre fédération, une structure reconnue auprès de nos instances de tutelle, de nos partenaires, et valider des projets innovants et ambitieux sont la volonté forte d'une nouvelle équipe dirigeante constituée de femmes et d'hommes qui incarnent **le renouveau, la jeunesse et la mixité à l'écoute de ses structures**.

La priorité est également donnée à la **modernisation de notre fédération**, afin de la mettre en adéquation avec la société d'aujourd'hui et **la rendre accessible à toutes et tous**.

L'application d'une **politique fédérale commune aux ligues**, aux comités départementaux et aux clubs est essentielle à notre développement et notre réussite.

C'est un **projet pragmatique et ambitieux qui s'adresse à toutes les générations, et s'appuie sur la diversité de nos pratiques**.

La fédération dans le respect des axes déclinés à travers ce projet fédéral **animera l'olympiade 2021/2024** en harmonie avec ses organes déconcentrés, ses clubs et ses licencié.es.

Tous ensemble, résilients, solidaires, soyons forts et déterminés avec en ligne de mire les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.

Christian Vandenberghe



I - QU'EST-CE QU'UN PROJET FÉDÉRAL ?

DÉFINITION ET FINALITÉS

QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ...

UNE GOUVERNANCE DU SPORT en pleine transformation, avec la création de l'Agence du Sport en avril 2019 portant la double mission d'accompagner la haute performance et le développement des pratiques. Les financements sont désormais gérés en concertation avec les fédérations qui doivent présenter une stratégie de développement à travers leur projet sportif fédéral.

LE PROJET
FÉDÉRAL
QU'EST-CE
QUE C'EST ?



fois pour le développement des pratiques et pour le haut niveau. Il est aussi le point d'ancrage pour la définition des PSF et des PPF, indispensables pour pouvoir prétendre à des financements de l'Agence Nationale du Sport.

UNE PRATIQUE SPORTIVE QUI ÉVOLUE rapidement et qui force les acteurs du mouvement sportif à s'adapter pour répondre aux attentes des pratiquants.

L'ACCUEIL DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

en France en 2024 génère un formidable élan pour développer le sport sur l'ensemble du territoire.

LE PROJET FÉDÉRAL

présente les orientations politiques de la fédération pour la période 2021-2024. Il va guider les actions de la fédération pour l'Olympiade, il sera sa feuille de route.

Ecrire son projet

FÉDÉRAL est un enjeu majeur pour une fédération : il permet de formaliser les grands axes de travail et de définir clairement quelles seront les priorités pour les 4 années de mandat à la

LE PROJET FÉDÉRAL PRÉSENTE LES GRANDS AXES DE TRAVAIL DE LA FÉDÉRATION

Il se décline en 2 documents plus opérationnels indiquant quelles actions seront éligibles à un financement par l'Agence Nationale du Sport :

- ✓ Le contrat de développement, aussi appelée PSF (Projet Sportif Fédéral) est dédiée au développement des pratiques sportives
- ✓ Le Projet de Performance Fédéral (PPF) dédié au Haut-Niveau

LE PROJET FÉDÉRAL LE PROGRAMME POLITIQUE DE LA FÉDÉRATION



DANS QUEL BUT

RÉALISE-T-ON UN PROJET FÉDÉRAL ?

Le projet fédéral est un outil indispensable pour formaliser la stratégie fédérale et la communiquer auprès de ses parties prenantes. Il permet de promouvoir les disciplines et la qualité de l'offre du réseau fédéral, mais également de structurer le développement des pratiques et favoriser les initiatives locales des clubs.

À QUI

EST DESTINÉ LE PROJET FÉDÉRAL ?

Le projet fédéral est destiné aux acteur-trices du réseau fédéral, aux licencié.es, aux nouveaux-elles pratiquant.es et aux partenaires institutionnels et privés de la Fédération.



COMMENT

CE PROJET FÉDÉRAL A-T-IL ÉTÉ RÉALISÉ ?

Le contenu de ce projet fédéral s'est construit d'une part autour du programme de la nouvelle équipe dirigeante, élue en décembre 2020, et d'autre part autour des activités, programmes et projets fédéraux existants.

LES VALEURS

DE LA FF AVIRON



UN SPORT

AUX RACINES ANCIENNES...

« L'histoire de l'aviron puise ses racines à l'origine des temps, dès que l'être humain a cherché à se déplacer sur l'eau. Le phénomène sportif date du début de la première révolution industrielle. L'histoire de notre sport est riche d'idées, d'acteurs, d'évènements et d'expériences. Il est important d'en conserver les traces car elles nous permettent de comprendre le présent et surtout d'envisager l'avenir. »

... QUI SE RÉINVENTE

ET S'ADAPTE

AUX NOUVELLES PRATIQUES

« Ces dernières années, la fédération encourage toutes les formes de pratique, l'aviron de mer, l'aviron indoor, l'aviron de randonnée, loisir, scolaire, santé, en entreprise, sans oublier la conservation de son patrimoine. De nouvelles perspectives de développement apparaissent face aux évolutions de la société et grâce à la professionnalisation d'un nombre toujours plus important de structures. »



NOS

VALEURS

INNOVATION

SOLIDARITÉ

PERFORMANCE

FAMILLE

MIXITÉ

VOYAGE

ÉPANOUISSLEMENT

PARTAGE

EVASION

CHALLENGE

AMITIÉS

LIBERTÉ

RESPECT

PASSION

VIVRE ENSEMBLE

HUMILITÉ

ÉGALITÉ

NATURE

ESPRIT D'ÉQUIPE

ENVIRONNEMENT

LA FFAVIRON ET SON ORGANISATION

LES MISSIONS DE LA FFAVIRON

2 PROMOUVOIR L'AVIRON

auprès de tous les publics quels que soient leur âge, leur sexe ou leur motivation : pratique de compétition, de détente, de santé, de découverte...

4 FAVORISER LA CRÉATION

de clubs et leur développement sur tout le territoire national.

6 ORGANISER DES CHAMPIONNATS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

et délivrer des titres de champion de France.

7 SÉLECTIONNER ET ENTRAÎNER

des équipes nationales pour la représenter et représenter la France dans les compétitions internationales et les Jeux Olympiques.

1 DÉVELOPPER LA PRATIQUE DE L'AVIRON

sous toutes ces formes : aviron de rivière, aviron de mer, aviron à banc fixe, aviron indoor...

3 PROMOUVOIR LES VALEURS

de l'aviron.

5 FÉDÉRER LES CLUBS AFFILIÉS,

soutenir leurs efforts et coordonner leurs activités.

8 FORMER DES CADRES BÉNÉVOLES ET PROFESSIONNELS

pour assurer l'encadrement des pratiquants et pratiquantes en toute sécurité.

9 FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS

pour professionnaliser les structures et améliorer les conditions d'accueil des publics.

L'ORGANISATION INTERNE DE LA FFAVIRON

- Un Bureau fédéral pour piloter les actions de la fédération
- Une Direction technique nationale composée d'agent.es de l'État pour proposer et mettre en œuvre le projet fédéral et les politiques sportives ministérielles
- Un Comité directeur pour voter les orientations politiques de la fédération, dont le projet fédéral. Il adopte les règlements sportifs, administratifs et médical et suit l'exécution du budget
- Des commissions et groupes de travail thématiques chargés d'étudier et de faire des propositions sur toutes questions et problèmes qui leur sont soumis par le Comité directeur ou le Bureau fédéral :
 - Commission des arbitres
 - Commission des athlètes
 - Commission aviron de mer
 - Commission aviron indoor
 - Commission des compétitions
 - Commission handi-aviron
 - Commission médicale
 - Commission promotion et communication
 - Commission accompagnement des structures
 - Commission scolaire
 - Commission tourisme et loisir sportif
 - Commission universitaire
 - Comité de sélection
 - Développement durable
 - Finances
 - Haut Niveau
 - Relations extérieures et internationales
 - Relations FFA et présidents de clubs et comités départementaux



LES ASSOCIATIONS AFFILIÉES À LA FFAVIRON, C'EST :



421 clubs



16 ligues régionales



78 comités départementaux

LA FÉDÉRATION C'EST :



16 salarié.es



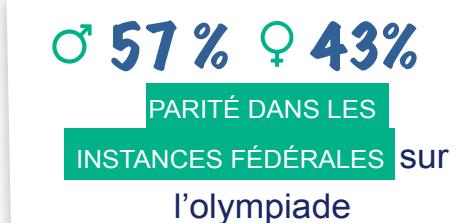
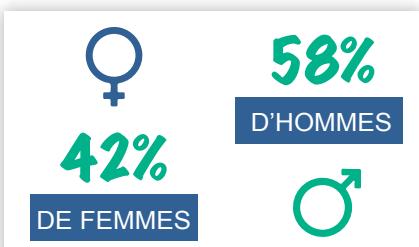
40 cadres d'état



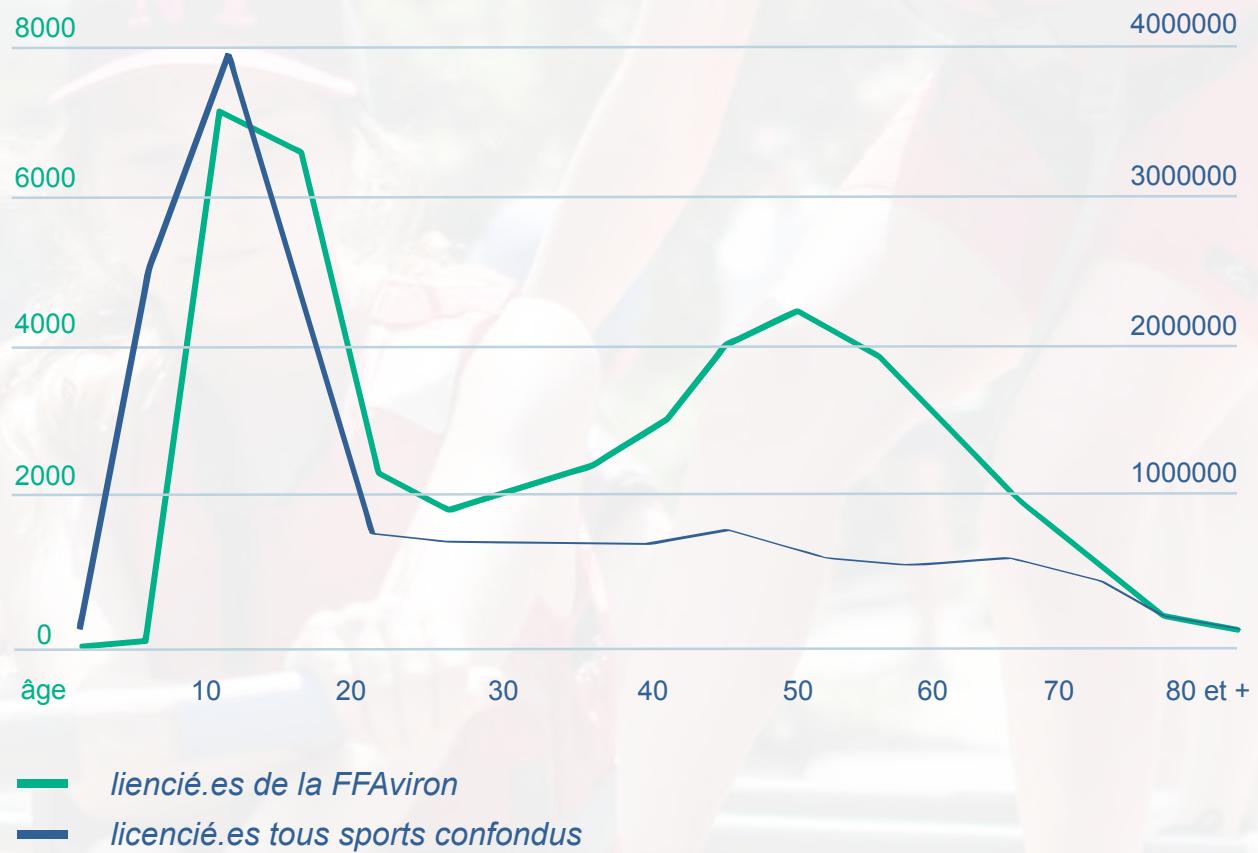
7 M€ de budget pour 2021



QUELQUES CHIFFRES CLÉS



COMPARAISON DU NOMBRE DE LICENCES PAR TRANCHE D'ÂGE (2020)



Olbia Conseil - Base de données : INJEP

DIAGNOSTIC FFOM

FORCES – FAIBLESSES – OPPORTUNITÉS - MENACES

FORCES

- ✓ La diversité d'offres de pratique.
- ✓ La diversité des lieux de pratique (*sport de pleine nature et sport d'intérieur*).
- ✓ Un équilibre entre la pratique féminine et masculine (42-58%).
- ✓ Le développement de supports et compétitions digitales.
- ✓ La qualité de la formation et de l'encadrement.
- ✓ La parité dans les instances fédérales.
- ✓ Une croissance du nombre de licenciés à l'âge adulte.
- ✓ Un sport santé, recommandé par les médecins.



FAIBLESSES

- ✓ Une baisse progressive du nombre de licencié.es.
- ✓ La faible médiatisation des disciplines de la fédération.
- ✓ Le manque de flexibilité de l'offre sportive.
- ✓ Des contraintes géographiques à la pratique et des disparités territoriales.
- ✓ Le coût du matériel.



OPPORTUNITÉS

- ✓ L'accueil des JOP de Paris 2024 et l'héritage qui doit en découler.
- ✓ La possibilité d'intégration de l'aviron de mer au programme des Jeux de Los Angeles en 2028.
- ✓ Le développement de l'handi-aviron du sport adapté et de l'aviron-santé.
- ✓ Les nouvelles pratiques de l'aviron (pratique en salles de sport, pratique connectée à domicile).



MENACES

- ✓ La contraction des financements publics.
- ✓ La concurrence d'autres pratiques sportives.
- ✓ L'exigence croissante des pratiquants avec une forte tendance au consumérisme.
- ✓ La poursuite de la crise sanitaire.



LES GRANDS AXES DU PROJET FÉDÉRAL 2021 - 2024

1 L'AVIRON POUR TOUTES ET TOUS

L'aviron doit être une pratique pour toutes et tous. Il faut démocratiser notre sport, s'ouvrir vers de nouveaux publics, en proposant des activités toujours innovantes. Cette ouverture passera notamment par une communication accrue, qui permettra de faire évoluer l'image de la fédération, de toucher plus de publics et d'attirer de nouveaux pratiquants.



2 UNE NOUVELLE POLITIQUE DE HAUT NIVEAU VISANT UNE EQUIPE DE FRANCE PERFORMANTE LORS DES JOP DE PARIS 2024 ET LOS ANGELES 2028

Les Jeux de Paris 2024 sont un objectif majeur : nous devons être à la hauteur. Cela passe par la construction d'une équipe de France unie, forte et solidaire. Mais nous pensons aussi à la suite et un travail important sera mené pour faire émerger les nouvelles générations d'athlètes et développer le haut niveau dans de nouvelles disciplines.



3 UNE FÉDÉRATION AU SERVICE DE SES TERRITOIRES, DE SES CLUBS ET DE SES PRATIQUANT.ES

Pour une fédération au service de tous, le lien entre les acteurs et actrices (élu.es, cadres techniques, salarié.es, clubs, comités, ligues, SHN) doit être fort et travaillé au quotidien. La mobilisation et la participation de tous fera le succès des projets entrepris. Cela passera par une communication en transparence pour donner de la lisibilité aux actions fédérales. En proposant outils et méthodes, la fédération accompagnera les acteurs et actrices de son écosystème dans leur développement.



4 UNE FÉDÉRATION VERTE, RESPONSABLE ET ÉTHIQUE

La Fédération, actrice de premier plan, a une responsabilité sociétale et environnementale. Elle se doit d'être exemplaire pour créer et diffuser une dynamique. En lançant et animant des initiatives, elle participe à la promotion et au développement du rôle social et sociétal des associations.





AXE 1

L'AVIRON POUR TOUTES ET TOUS

FAIRE VIVRE TOUTES LES PRATIQUES DE L'AVIRON

- ✓ Maintien de nos pratiques historiques (aviron de rivière, banc fixe), bases de l'engagement de nos licencié.es et pourvoyeuses de médailles
- ✓ Développement de nouvelles pratiques pour conquérir de nouveaux publics : aviron de mer, aviron-santé, loisir, aviron indoor
- ✓ Augmentation de la digitalisation de nos pratiques, notamment Avifit et aviron indoor
- ✓ Augmentation du nombre de coachs certifiés aviron santé et handi aviron, et d'éducateurs Aviron Indoor pour déployer ces nouvelles pratiques dans tous les territoires

DÉVELOPPER L'AVIRON SUR TOUS LES TERRITOIRES

- ✓ Promotion et mise en lumière des projets de développement d'offre dans les QPV (Quartiers Politique de la Ville), ZRR (Zones de Revitalisation Rurale), Outre-mer

FAIRE ÉVOLUER L'IMAGE DE L'AVIRON ET DÉVELOPPER SA VISIBILITÉ

- ✓ Développement de pratiques plus ludiques de l'aviron (aviron de mer, aviron connecté)
- ✓ Développement de notre présence sur les réseaux sociaux et de nos interactions avec des influenceurs et influenceuses
- ✓ Développement de campagne de communication avec nos partenaires
- ✓ Développement de notre positionnement digital à l'appui de partenariats / offres groupées avec des acteurs et actrices de l'aviron indoor connecté
- ✓ Accroissement de notre présence dans les instances internationales pour faire valoir l'image de l'aviron français

PRIORITÉS

RENDRER L'AVIRON ACCESSIBLE À TOUS LES PUBLICS

Développement de l'aviron pour toutes et tous :

- ✓ Évolution du matériel d'initiation pour rendre plus accessible la découverte de l'aviron aux plus jeunes
- ✓ Promotion de notre offre handi aviron
- ✓ Renforcement des liens avec les équipes d'aviron universitaires
- ✓ Développement de programmes régionaux d'aviron entreprises
- ✓ Développement de la pratique loisirs et des circuits de randonnées (stages, rencontres interrégionales et à l'étranger...)
- ✓ Action auprès du Ministère de la Santé (développer le sport sur ordonnance...)

S'APPUYER SUR LA NOTORIÉTÉ DES ATHLÈTES DE HAUT NIVEAU POUR DONNER DE LA VISIBILITÉ À L'AVIRON

- ✓ Mise en avant de nos athlètes en tant qu'ambassadeurs et ambassadrices
- ✓ Formation et accompagnement des sportifs et sportives de haut-niveau dans leur communication digitale
- ✓ Communication massive avec nos partenaires lors des succès sportifs de nos athlètes



AXE 1

L'AVIRON POUR TOUTES ET TOUS

ILLUSTRATIONS

- ✓ Crédit d'un tour de France des plages pour promouvoir l'aviron de mer
- ✓ Développement d'un programme national d'accès à l'aviron avec APF France Handicap
- ✓ Extension du programme Rame en 5ème vers d'autres publics (CM1, CM2, 6°)
- ✓ Renouvellement de compétitions 100% à distance
- ✓ Consolidation de l'offre Avirose et développement de l'aviron santé auprès de nouveaux publics (obésité, cancer, diabète...)



ÉLÉMENTS D'ÉVALUATION

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCIÉ·ES

- ✓ Par âge
- ✓ Par pratique
- ✓ Par origine d'accès à la pratique:
 - ✓ Via le cursus scolaire
 - ✓ Via l'entreprise
 - ✓ Via le sport sur ordonnance via l'aviron santé

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE ENTRAINEUR·ES CERTIFIÉ·ES

- ✓ Nombre de nouveaux-elles éducateur-trices Aviron indoor
- ✓ Nombre de nouveaux-elles coachs Aviron santé
- ✓ Nombre de nouveaux-elles coachs Handi Aviron
- ✓ Nombre de nouveaux-elles éducateur-trices Aviron de mer

AMBITIONS 2024



50 000 licenciés



dont 48% de femme



AXE 2

UNE NOUVELLE POLITIQUE DE HAUTE PERFORMANCE ET DE HAUT NIVEAU VISANT UNE ÉQUIPE DE FRANCE COMPÉTITIVE LORS DES JOP DE PARIS 2024 ET LOS ANGELES 2028

PRIORITÉS

CONSTRUIRE UNE ÉQUIPE DE FRANCE UNIE, SOLIDAIRE ET FORTE POUR TOUTES LES CATÉGORIES

- ✓ Présentation d'une équipe de France la plus large possible aux sélections pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024
- ✓ Renfort et modernisation de la Mission d'Aide à la Performance
- ✓ Renfort du rôle de la commission médicale et de son lien avec le Bureau fédéral, le Comité directeur et la Direction Technique Nationale
- ✓ Intensification de la veille technologique et développement de la recherche
- ✓ Renfort du suivi socio professionnel des athlètes et des entraîneur.e.s sur le long terme
- ✓ Mobilisation d'ancien.ne.s rameuses et rameurs avec l'appui de réseaux d'athlètes existants

INVESTIR SUR LES PROCHAINES GÉNÉRATIONS D'ATHLÈTES

- ✓ Augmentation des moyens du Programme Performance Jeunes et Juniors
- ✓ Augmentation du nombre d'équipages J18 et U23 dans les épreuves internationales
- ✓ Définition d'objectifs communs aux pôles espoirs et France avec une méthode identique
- ✓ Développement des pôles espoirs comme outils d'accès au haut niveau.
- ✓ Soutien à la création de pôles espoirs régionaux et de sections d'excellence sportive
- ✓ Implication des entraîneur.e.s de clubs dans la formation des athlètes vers le haut niveau
- ✓ Organisation d'échanges réguliers entre tous les entraîneur.e.s et athlètes de haut niveau

DÉVELOPPER LE HAUT NIVEAU SUR L'AVIRON DE MER

- ✓ Développement de la formation fédérale sur la pratique de l'aviron de mer
- ✓ Création d'un ou plusieurs centres d'entraînement spécifiques mer pour y préparer les équipes de France
- ✓ Communication sur la pratique pour attirer des nouveaux talents



AXE 2

UNE NOUVELLE POLITIQUE DE HAUTE
PERFORMANCE ET DE HAUT NIVEAU VISANT UNE
ÉQUIPE DE FRANCE COMPÉTITIVE LORS DES JOP
DE PARIS 2024 ET LOS ANGELES 2028

ILLUSTRATIONS

- ✓ Recrutement d'un.e directeur.trice des Équipes de France.
- ✓ Désignation d'un.e référent.e Haut Niveau mer
- ✓ Création de Pôles espoirs régionaux et de sections d'excellence sportive
- ✓ Mise en place et animation d'un réseau d'ancien.ne.s rameuses et rameurs de l'équipe de France
- ✓ Mise en place de groupes de travail sur divers thèmes : évaluation et aide psychologique du sportif, aide à la performance, prise en charge du haut niveau, aviron santé, prévention du dopage, nutrition et récupération du sportif
- ✓ Intégration à la Commission Médicale du médecin de l'Équipe de France, un.e cadre technique et un rameur ou une rameuse de haut niveau

ELÉMENTS D'ÉVALUATION

- ✓ Nombres de médailles lors de JOP de Paris 2024
- ✓ Nombre de titres et podiums sur les compétitions entre 2021 et 2024
- ✓ Nombre de Jeunes en Pôle Espoir devenant athlètes de Haut Niveau

AMBITIONS 2024



6 médailles



Top 10 des nations mondiales



AXE 3

UNE FÉDÉRATION AU SERVICE DE SES TERRITOIRES, DE SES CLUBS ET DE SES PRATIQUANT.ES

SOUTENIR NOS ENTITÉS DÉCONCENTRÉES
ET POSITIONNER LA FÉDÉRATION COMME
CENTRE DE RESSOURCES POUR SES ASSOCIATIONS AFFILIÉES

PRIORITÉS

- ✓ Développement de services et outils spécifiquement dédiés aux Clubs, Ligues et Comités Départementaux afin de les aider dans leur fonctionnement
- ✓ Développement de partenariats avec des acteurs et actrices nationaux (Pôle Emploi, CoSMoS) pour aider les clubs au quotidien
- ✓ Identification et mise en place de solutions pour faciliter la prise de licence et limiter la perte de licence

ACCOMPAGNER LA PROFESSIONNALISATION DES ASSOCIATIONS

- ✓ Soutien du développement de l'emploi dans les ligues et comités
- ✓ Valorisation de l'arbitrage dans toutes les compétitions
- ✓ Valorisation du métier d'entraîneur.e.s de Clubs

COLLABORER ET CO-CONSTRUIRE AVEC LES LIGUES, COMITÉS ET CLUBS

- ✓ Mobilisation des cadres techniques nationaux et régionaux dans les projets fédéraux
- ✓ Consultation des ligues dans les décisions majeures
- ✓ Intégration des athlètes dans la gouvernance de la FFA
- ✓ Incitation des licencié.es à s'investir dans les instances
- ✓ Organisation d'échanges entre les président.e.s de commissions nationales et leurs homologues régionaux



IMPULSER DE NOUVELLES DYNAMIQUES ET INNOVATIONS

- ✓ Mise en place de nouveaux formats de compétitions (épreuves innovantes et éco-responsables)
- ✓ Augmentation du nombre de régates départementales et régionales
- ✓ Digitalisation de la fédération, des structures déconcentrées et des clubs



AXE 3

UNE FÉDÉRATION AU SERVICE DE SES TERRITOIRES, DE SES CLUBS ET DE SES PRATIQUANT.ES

ILLUSTRATIONS

Réalisation d'une étude sur la perte de licences (mer, rivière, indoor, banc fixe, universitaires)

- ✓ Organisation des formations « web » et réseaux sociaux pour les clubs
- ✓ Réalisation et communication d'un bilan annuel de toutes les actions entreprises par la FFA
- ✓ Mise en place des webinaires en régions Live'Aviron pour informer-dialoguer-former, avec les ligues, les comités départementaux et les clubs
- ✓ Création d'un plan #Aviron 3.0 au service des clubs 3.0
- ✓ Modernisation de l'intranet fédéral
- ✓ Refonte du site internet de la Fédération
- ✓ Application mobile pour créer une communauté et une fidélisation des adhérents.e.s,
- ✓ Création de l'E.licence pour faciliter la prise de licence en ligne

ELÉMENTS D'ÉVALUATION

- ✓ Niveau d'utilisation des outils (outil digitaux, kit de communication, dispositifs d'achats partagés, etc.) mis en place par la Fédération
- ✓ Participation aux formations et webinaires organisés par la FFA
- ✓ Pourcentage de prise de licences en ligne
- ✓ Développement du nombre de salarié.es dans les clubs, ligues et comités
- ✓ Niveau de satisfaction de l'action fédérale par les associations affiliées

AMBITIONS 2024



50 000 licenciés



dont 60 000 scolaires



AXE 4

UNE FÉDÉRATION VERTE, RESPONSABLE ET ÉTHIQUE

AMÉLIORER NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

- ✓ Promotion d'évènements éco-responsables
Réduction de l'empreinte carbone de nos régates, évènements et déplacements
- ✓ Développement d'actions de sensibilisation et de formation à l'environnement et à la préservation de notre milieu de pratique.
- ✓ Accompagnement des clubs dans la prise de conscience de leur "responsabilité sociale et environnementale"
- ✓ Valorisation des bourses au matériel et matériels réformés
- ✓ Implication des Sportifs de Haut Niveau en tant qu'ambassadeur et ambassadrice du développement durable
- ✓ Travail sur l'éco-conception du matériel (BD8, bateaux individuels)
- ✓ Soutien et valorisation des initiatives en matière de nettoyage des berges et préservation du milieu

PRIORITÉS

DÉVELOPPER NOTRE IMPACT SOCIÉTAL

- ✓ Promotion de la mixité, de la diversité, de la tolérance, du respect, de la lutte contre les discriminations et la violence
- ✓ Aide à la parité pour le prochain mandat dans le Comité directeur de la FFA dans les ligues, les comités départementaux et les clubs
- ✓ Développement de l'accès-sibilité pour tous et toutes de la pratique de l'aviron
- ✓ Valorisation et développement du bien-être au travail

ILLUSTRATIONS

- ✓ Lancement d'un projet de rénovation énergétique et d'accès-sibilité du siège fédéral et d'une réflexion sur son fonctionnement éco-responsable
- ✓ Communication régulière autour de la charte Développement durable de la fédération
- ✓ Installation de récupérateurs d'eau pour le lavage des bateaux dans les clubs
- ✓ Présentation des initiatives locales des clubs au travers de la newsletter
- ✓ Développement des actions communes avec les autres fédérations de sports d'eau ou de nature (voile, surf, kayak, rando, escalade)
- ✓ Développement de nouveaux partenariats avec des associations dédiées à la préservation de l'environnement, à la promotion de la mixité, à la lutte contre la violence
- ✓ Création d'outils pédagogiques sur la faune et la flore à destination des clubs



AXE 4

UNE FÉDÉRATION VERTE,

RESPONSABLE ET ÉTHIQUE



ELÉMENTS D'ÉVALUATION : LES INDICATEURS DE RÉUSSITE

- ✓ Parité dans les instances
- ✓ Nombre de partenariats signés avec des associations
- ✓ Résultats issus des questionnaires fédéraux spécifiques sur la perception de l'action fédérale en matière de RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise)
- ✓ Nombre de clubs qui s'engagent dans des initiatives RSE portées par la fédération
- ✓ Pourcentage de compétitions labelisées ""développement durable - le sport s'engage""

AMBITIONS 2024



Parité 50-50 dans les instances fédérales



100% championnats nationaux labellisés développement durable



30% d'arbitres femmes et entraîneuses



30% d'arbitres femmes et entraîneuses

LE PLAN DE RELANCE

« IMPULSE AVIRON »

PLAN DE RELANCE DE LA FFA

DES ACTIONS AU SERVICE DES DIRIGEANT.ES, DES ENCADRANT.ES ET DES LICENCIÉ.ES

DES RENDEZ-VOUS

RÉGULIERS

jusqu'à la rentrée pour former, informer et motiver

- ✓ Accompagner les éducateurs et éducatrices, les dirigeant.es et les sportifs et sportives avec :
 - ✓ des webinaires thématiques adaptés au calendrier et aux problématiques des clubs
 - ✓ des interviews pour mettre en valeur des personnalités de l'aviron et leur parcours
 - ✓ des capsules techniques pour déchiffrer le geste de l'aviron.

DES ACTIONS DE COMMUNICATION DÉCLINÉES EN DEUX AXES

Soutien aux clubs

- ✓ une formation à l'utilisation des réseaux sociaux pour apporter de nouvelles compétences aux clubs ;
- ✓ une plateforme de création et production de supports personnalisés pour faciliter la communication des clubs et leur visibilité locale ;
- ✓ une stratégie de référencement des clubs pour gagner en visibilité sur le net

Médiatisation de la pratique

- ✓ une campagne numérique pour développer la pratique et recruter de nouveaux licenciés ;
- ✓ une campagne média pour promouvoir l'aviron et ses structures sur le territoire ;
- ✓ une campagne marketing «Bonne Maman» pour faire découvrir l'aviron chez les consommateurs

DES TEMPS FORTS AU PRINTEMPS

- ✓ Des grands rendez-vous participatifs connectés d'animation en bateau et/ou en indoor au mois d'avril, au mois de mai et en fonction de l'évolution du contexte, au mois de juin :
- ✓ Destination Tokyo : challenge national des clubs > cumul de kilomètres parcourus en bateau (individuel) ;

DES OUTILS ET CONTENUS "CLEFS EN MAIN" POUR TOUS LES PUBLICS

Des contenus pédagogiques et pratiques avec :

- ✓ un support de création de séances indoor/outdoor s'adaptant aux contraintes organisationnelles aidant les éducateurs et éducatrices à proposer des contenus attrayants ;
- ✓ des séances de préparation physique en vidéo diffusées aux licencié.es et au grand public sur les réseaux pour leur permettre de continuer l'entraînement à la maison
- ✓ des séances collectives d'aviron indoor réalisées et diffusées en Live, animées par les clubs de la FFA à destination de tous les publics (mise en valeur des structures dynamiques et de leurs encadrants) ;
- ✓ un ensemble d'outils pour utiliser l'argument "santé" pour recruter de nouveaux publics et plus particulièrement en milieu scolaire.

ADRESSE

FFA - Fédération Française d'Aviron
17 Boulevard de la Marne,
94130 Nogent-sur-Marne

CONTACT

contact@ffaviron.fr
tel. 01 45 14 26 40



www.ffaviron.fr



FÉDÉRATION
FRANÇAISE

AVIRON



DEVELOPPEMENT DURABLE

Champ des possibles
2021-2024



Membres de la commission
ME Faust, E Forshaw, A Gaime, F Moreau,
M Scotton,, J Suchodolosky, P Trichet, P Villenave



2020

- Labellisation Championnats: Agenda 21
- Création d'outils pour les clubs, formation sur les manifestations éco-responsables
- Pack yolettes
- Aviron pour tous: dont santé, handicap, aviron city cup, mixité
- Lutte contre les violences sexuelles: signature du partenariat avec Colosse aux Pieds d'Argile
- Aménagement d'un vestiaire pour le sport en entreprise
- Charte des 15 engagements éco-responsables pour les CM indoor

2021

PERFORMER - INNOVER – S'ENGAGER

Objectifs 2021-2024:

- **Intégrer la responsabilité sociétale et environnementale à tous les niveaux de la FFA**
- **Diffuser nos valeurs qui sont celles du DD, en interne comme en externe**
- Continuer à faire de l'aviron un sport pour tous
- Valoriser la place de l'aviron parmi les sports de nature
- Assurer l'égalité des chances et le bien-être au travail
- Systématiser l'intégration des parties prenantes à nos actions
- Concevoir nos produits et acheter de manière responsable
- Optimiser la consommation des ressources et valoriser les déchets
- Réduire notre impact environnemental lié aux transports et à l'organisation de manifestations

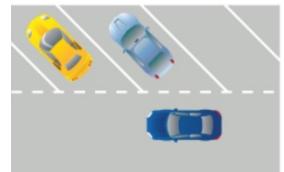
LES ENJEUX

- Partenaires
- Siège
- Fonctionnement
- Innovations

Répondre aux attentes de nos partenaires et acteurs institutionnels

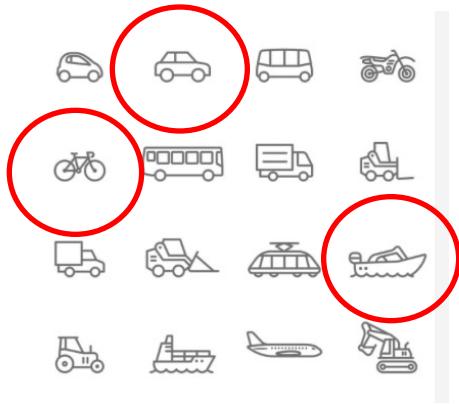


Procéder à toutes les améliorations possible dans le cadre de la rénovation du siège



Subventions ANS, ADEME

Optimiser le fonctionnement



Déplacements



Mutualisation de matériel



Politique d'achat



BIO



Egalité, Gouvernance

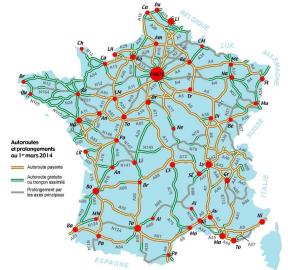
Innover



Eco – conception /
Recyclage



Moteurs électriques et
embarcations



Observatoire des bassins et
labellisation



Outils pédagogiques

QUELQUES PISTES DE TRAVAIL AVEC LES COMMISSIONS

Commission des arbitres

- Quel mode d'arbitrage
- Quels critères pour permettre à tous les arbitres d'officier sur tous les championnats (covoiturage). Optimisation des déplacements à l'échelle nationale
- Comment féminiser et attirer des jeunes

Commission des athlètes

- Ambassadeurs développement durable: valoriser l'aspect sport de nature, défendre les valeurs de l'aviron
- Réflexion sur les besoins réels en tenue vestimentaire
- Organiser des bourses aux vêtements, avec bénéfices à reverser à une association de préservation de l'environnement, ou fonds dédiés pour créer des outils pédagogiques d'éducation à l'environnement pour les jeunes rameurs

Commission aviron indoor

- Développement de l'offre d'animations connectées ne nécessitant pas de déplacement
- Elargissement l'offre de pratique compétitive à tous les publics (notamment ceux peu attirés par l'offre de compétition traditionnelle)
- Renforcement de l'image de sport fitness, sport santé, sport inclusif facile d'accès.

Commission aviron de mer

- Crédit de supports d'éducation à l'environnement spécifiques à l'environnement marin et ultra-marin
- Développement de l'offre compétitive handi et santé
- Quantifier l'impact Carbone du Beach Rowing et comparer avec les autres championnats

Commission des compétitions

- Renforcement de la prise en compte du DD dans l'organisation des manifestations
- Evolution du Label Agenda 21
- Ajout de courses handi et santé au programme d'un maximum d'événements
- Réflexion sur l'offre de pratique compétitive en lien avec l'évolution des attentes des pratiquants/ de la société
- Création d'un observatoire climatique des bassins pour aide à la décision d'attribution des championnats
- Création d'un outil d'aide à la décision de l'attribution des championnats pour limiter l'impact carbone des déplacements annuels des clubs.
- Labellisation du bassin de Libourne, accompagnement du bassin d'Aiguebelette
- Mutualisation des sécu pour l'organisation des championnats de France
- Mutualisation de l'utilisation des bateaux pour certaines compétitions
- Bourse au matériel
- Réflexion sur les récompenses

Commission handi-aviron

- Création d'une catégorie handi-santé pour les pratiquants ayant des handicaps ou maladies non prises en compte dans les catégories FISA.
- Création de catégories pour valoriser et promouvoir la pratique jeune
- Ajout de la dimension handi dans tous les programmes de la FFA (Rame en 5ème, tournée des plages, Challenge des 7 défis capitaux, etc.)

Commission médicale

- Renforcement de l'encadrement médical sur le collectif para
- Recherche liées à la spécificité du handicap sur la performance, l'entraînement, le matériel, ...
- Réflexion sur la prise en compte des spécificités féminines (apprentissage des abdos, influence du cycle menstruel sur l'entraînement et la performance)

Commission promotion et communication

- Communication sur la dimension sport de nature/ extérieur/DD (activité, compétitions, randonnées, épreuves connectées)
- Communication sur l'aspect sport santé
- Communication sur l'aspect sport pour tous
- Veille à la représentation de tous les publics sur les supports de communication (mixité)
- Valorisation des engagements/actions de la FFA (contrat énergie verte, sport santé salarié, rénovation énergétique du siège, conventions avec Colosse aux Pieds d'Argile, Fondation Alice Milliat, éco-conditionnalité des aides des partenaires MAIF et CNR)
- Réflexion sur les goodies et objets ou textiles promotionnels

Commission scolaire

- Valorisation de l'accueil de tous publics, y compris handi, mixité au sein des équipages
- Valorisation de l'aspect sport santé dans l'éducation des jeunes (R5 et Educ'Santé à l'école)
- Création de contenus d'animations sportives à distance (pas de déplacements)
- Valorisation de l'aspect sport de nature (Rame en 5^{ème} se jette à l'eau)

Commission universitaire

- Valorisation de l'accueil de tous publics, y compris handi, mixité au sein des équipages
- Création de contenus d'animations sportives à distance (pas de déplacements)

Commission tourisme et randonnée

- Renforcer la dimension éco-événement (valorisation des produits locaux, accessibilité, location matériel, etc)
- Labellisation

Commission Accompagnement des clubs

- Réalisation d'un Projet de DD générique, adaptable pour chaque club

Divers

- Etude sur les bateaux électriques et moteurs à eau
- Eco-conception de matériel: BD8+, individuel initiation
- Journée de nettoyage des berges
- Outils d'éducation à l'environnement
- Réflexion sur le fonctionnement du siège
- Prévention (toutes formes de violences et discriminations)

EXEMPLE FF TENNIS

Cette stratégie, validée par le Comité directeur de la FFT en janvier 2014, a été définie autour de trois enjeux prioritaires :

- cohésion sociale et ouverture;
- santé et bien-être;
- comportement responsable en matière économique, sociale et environnementale.

Autour de ces enjeux prioritaires, neuf objectifs stratégiques ont été fixés pour l'ensemble de la Fédération :

- Intégrer la responsabilité sociétale à tous les niveaux de la FFT
- . Diffuser nos valeurs auprès de la société
- . Faire du tennis un sport pour tous
- . Développer et valoriser la pratique du tennis comme facteur de santé et de bien-être
- . Assurer l'égalité des chances et le bien-être au travail
- . Systématiser l'intégration des parties prenantes à nos actions
- . Concevoir nos produits et acheter de manière responsable
- . Optimiser la consommation des ressources et valoriser les déchets
- . Réduire notre impact environnemental lié aux transports

ASSEMBLEE GENERALE FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON

Le 29 mai 2021

ORDRE DU JOUR

- 1 - Vérification des pouvoirs et déclaration de validité des délibérations de l'assemblée générale
- 2 - Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 mars 2021
- 3 - Modification des statuts, du règlement intérieur et de l'annexe 3 du RI – Règlement financier
- 4 - Vœux des ligues
- 5 - Questions diverses

COMPTE-RENDU COMMISSION MEDICALE

Le jeudi 18 mars 2021

Membres de la commission : Odile Lion, Brigitte Kotwica, Dominique Poulain, Pierre Goudet, Robin Le Barreau, Michel Brignot, Jérémie Azou, Abdelhamid Saïdi

Ordre du jour :

Voir têtes de chapitre

1°) Mettre en place rapidement une vraie **page Santé et Aviron** (et non pas Aviron Santé qui en est un élément) sur le site internet de la FFA, pour accueillir des messages courts ou des thèmes plus solides à l'intention de tous les licenciés

- Doit regrouper à droite et à gauche tout ce qui touche à la santé
- En particulier aviron-santé
- Problème de la refonte du site en cours
- PG voit avec Bénédicte Ouvry comment on peut avancer (CR à la prochaine réunion)

2°) Recenser le plus largement possible sur les différentes régions les **ressources sanitaires** (tout ce qui tourne autour de la santé) qui pourraient nous être utile, en ayant les domaines de compétence ou d'expertise de chacun. Faire jouer nos réseaux de connaissances. Qui sait faire quoi et où ? Que ce soit les médecins de ligue mais pas seulement, des médecins du sport, des professionnels de santé qui peuvent apporter une plus-value à la prise en charge des pratiquants ou répondre à une question précise. Etablir un annuaire de ces ressources. Je liste de façon non exhaustive : médecins du sport, spécialistes d'organe, juristes, kinésithérapeutes, nutritionnistes, psychologues du sport ou préparateurs mental, chirurgiens rompus à la traumatologie du sport, spécialistes en imagerie du sport, experts dans le domaine du dopage, ...

- Travailler sur la notion d'annuaire en deux temps
- D'abord chacun envoie ce (ceux) qu'il connaît à Pierre Goudet et Michel Brignot

3°) Créer un **observatoire de la pathologie du rameur de Haut Niveau** à des fins statistiques, épidémiologiques et dans une perspective de mettre en place des programmes de prévention

- Il va falloir utiliser tous les moyens car aucun outil unifié
- Michel se rapproche du Dr Alain Frey au Judo pour bénéficier de leur expérience.

4°) Créer un **observatoire de l'Aviron Santé**. Là encore, qui fait quoi, comment, où, avec quels moyens et quels publics ? Dans la perspective de faciliter et mutualiser la mise en place d'autres sites pour l'Aviron Santé.

- Produit bien vendu au départ mais mal organisable sur le terrain
- Voir ce qui se passe sur le terrain
- Mutualiser les informations à partir de l'expérimentation de terrain en particulier en ce qui concerne les financements.

- Comment ont été sollicitées les associations de malades
- Dossier à faire avancer réunion par réunion (lourd)

5°) Terminer nos ***recommandations aviron et épilepsie*** avec probable modifications du règlement fédéral.

- Abdelhamid nous où l'on en est à la prochaine réunion

6°) ***Enregistrer les évènements accidentels*** (au sens large allant jusqu'au décès) déclarés à la MAIF chaque année

- Pierre demande à Vincent Busser comment avoir un rapport de sinistralité à la MAIF

7°) Encadrer les ***Thèses et mémoires*** de kiné dédiés à l'aviron.

- Etre informé de ce qui se fait. Donc importance du site
- Site pour encourager les mémoires, Thèses etc avec suive de la commission médicale

8°) Enfin, avoir un outil de ***contrôle des rameurs en surclassement***. Qui est en surclassement ? Vérification de la procédure de surclassement.

- Pierre vérifie avec Vincent Busser et demande la liste des rameurs 2020

9°) Répondre aux ***questions médicales ponctuelles*** qui déferlent par mail.

- Faire une Foire Aux Questions sur le site

10°) ***Formaliser nos invitations dans les commissions***. Zoom. Abonnement. Préparation des réunions.

- Pierre organise les invitations régulières
- La première avec la commission communication`
- Faire un Doodle pour voir qui s'y colle

11°) Faire ***remonter les questions*** d'ordre médical des commissions

- Corollaire du point 10 une fois les réunions réalisées.

12°) Quid des rapports de ***MonBilanSportSanté*** vis-à-vis de la FFA

- Avis favorable de la commission
- PG vois avec Christian Vandeberghe le niveau fédéral

13°) Bicarbonates. Question de son emploi dans le haut niveau

- Dossier en cours avec revue de la biblio
- Sera envoyé pour la prochaine réunion

14°) Question d'Alain Waché

- Remise à la prochaine réunion car il est bien tard.....
- Ce sera le Jeudi 29 Avril 2021

VŒUX DES LIGUES

ASSEMBLÉE GENERALE FFAIRON DU 28 MARS 2020 (AG reportée au 5 décembre 2020)

Réponses apportées par le bureau fédéral et les commissions – 09/03/2021 et 17/04/2021

■ Ligue Corse :

Vœu n°1 :

Pour l'AG élective de cette année, la Ligue Corse d'Aviron souhaite qu'il ait lieu ce jour-là un véritable débat entre les différentes têtes de listes. Trop souvent, les élections ont lieu en toute méconnaissance des programmes et des hommes.

Le débat devra être animé par une personnalité de l'aviron. Son organisation :

- présentation des têtes de listes
- présentation de l'ensemble des candidats
- débats sur l'ensemble des prérogatives de la fédération (développement de la masse, les différentes disciplines, comment les articuler, la formation, le haut niveau, le loisir, la recherche de sponsors ...)

L'assemblée générale élective étant passée, ce vœu ne sera pas traité.

■ Ligue Grand-Est :

Concernant la répartition des points attribués au classement des clubs, notre dernière AG souhaite que le point suivant soit étudié par la Fédération :

Constat :

Lors des championnats de France bateaux courts qui se déroulent en avril, on constate qu'en juniors, on ne retrouve pas sur les podiums les rameurs médaillés en bateaux longs en cadets. On remarque aussi le manque d'expérience en bateaux courts.

Pourquoi :

En cadets, les clubs donnent la priorité aux bateaux longs, gros pourvoeux de points, pour exemple, 8ème en 8+ rapporte plus de points que 4ème en 2-.

Actuellement, rien n'incite les clubs à former des individualités.

Proposition :

Si on veut améliorer le niveau individuel, il faut redonner un intérêt à former des bateaux courts et cela pourrait passer par la révision de la répartition des points en cadets.

En attribuant le même nombre de points aux bateaux champions de France, les clubs laisseraient leurs meilleures individualités en bateaux courts."

Le classement performance tel qu'il existe aujourd'hui ne semble pas être le levier principal pour permettre aux clubs de former des individualités J16. La commission des compétitions considère que ce classement, même s'il doit être repensé, doit continuer de s'appuyer sur les performances sportives, et doit ainsi valoriser le travail des clubs de formation des rameurs.

Une réflexion des cadres techniques est actuellement menée pour mettre davantage en cohérence le dispositif de formation des rameurs J14 à J18, et leur permettre d'acquérir un bagage technique et physique plus abouti. Cette réflexion, déjà présentée aux membres du bureau, sera prochainement présentée aux membres de

la commission des compétitions, pour ensuite être présentée aux membres du comité directeur, pour pouvoir être mise en application ensuite, si le CD le valide.

■ Ligue Hauts-de-France :

Vœu n°1 :

Depuis plusieurs années nous constatons une très grande diversification de notre spectre d'activités alors qu'une diminution du nombre de licenciés compétiteurs est enregistrée au niveau national et dans nos clubs.

La fédération a encouragé et facilité la diversification des pratiques par la mise en place de formations et de labels.

Toutefois les classements des clubs sont restés très orientés vers la performance (athlètes de Haut niveau et résultats aux championnats de France).

Aujourd'hui, les collectivités territoriales dans leur ensemble demandent à nos clubs de s'intégrer dans l'évolution de la société en y jouant un rôle de cohésion sociale grâce aux valeurs véhiculées par le sport et la vie en société où bon nombre de valeurs éducatives, républicaines et laïques sont enseignées sur le terrain par nos éducateurs ; le club, ce n'est pas que la compétition peut-on lire dans bon nombre de revues et flyers.

Aussi, afin de sensibiliser les clubs sur leur rôle majeur social, d'intégration de loisir et bien être dans notre société, il serait souhaitable de mettre en évidence, selon une grille qualitative et quantitative, l'ensemble des activités, des publics pratiquants à divers titres et l'ensemble des pratiques mises en œuvre au sein du club.

Un classement général, ou la totalité des clubs seraient présents, pourrait être un outil de promotion reconnu et adopté par tous et serait une marque de reconnaissance pour tous les clubs qui s'investissent d'une manière générale pour bon nombre de pratiques d'aviron.

Ce vœu touche à la reconnaissance des clubs pour la diversification de leurs pratiques. Si toutefois les différentes formes de pratiques devaient être regroupées dans un classement général des clubs, quelle serait la part qu'occuperait la performance sportive ? La commission des compétitions est très attachée à maintenir un classement performance qui repose uniquement sur des critères de performances sportives dans les différentes catégories. Cependant, la commission constate que de nombreux clubs ont diversifié leur forme de pratique, et n'apparaissent dans aucun classement. Un classement des clubs prenant en compte les différentes activités du club mériterait une réflexion. Il est donc aussi demandé à la vice-présidente en charge du développement de la FFA de se pencher sur cette importante question.

La vice-présidente en charge du développement de la FFA a entendu les arguments forts du président de la ligue des Hauts de France. Le classement actuel basé uniquement sur la performance ne permet effectivement pas de mettre en lumière les clubs qui sont actifs dans le développement de notre sport envers les différents publics.

Le changement de paradigme de la société d'aujourd'hui, de modèle économique de nos clubs et les demandes fortes du ministère de l'éducation nationale et des sports de s'adresser à tous les pratiquants, nous oblige à réfléchir à de nouvelles pistes.

Même si la compétition et la pratique chez les jeunes doivent rester notre priorité parce que c'est notre devoir de construire des générations de rameuses et rameurs dans nos clubs, une réflexion doit être menée sur les bienfaits d'une refonte du classement général des clubs, intégrant les néo pratiquants et le classement performance qui doit perdurer.

En plus d'un benchmark du classement des clubs sur des fédérations similaires à la nôtre, un groupe de travail va être mis en place sur cette thématique.

Ce sujet est transversal et nécessite une réflexion élargie, à la fois du bureau mais aussi des présidents de commission (clubs, structures, compétition et haut niveau). La DTN et nos cadres de par leurs missions de développement devront être également associés.

Ce travail sera entrepris d'ici l'été 2021 et pourra être présenté lors du colloque cadres/élus afin que les pistes puissent être étudiées et débattues avant discussions et validation par le comité directeur.

Vœu n°2:

A la suite de la mise en place de l'offre jeunes au niveau national qui a été déclinée au niveau des clubs de la Ligue des Hauts de France d'Aviron, nous avons l'ambition d'accueillir dans nos clubs des Jeunes âgés de 09 à 11ans afin de détecter d'éventuels potentiels mais aussi pour faire découvrir notre sport et fidéliser en vue d'augmenter notre nombre de licences.

Cette politique ambitieuse doit être réfléchie et structurée afin de ne pas décevoir, ce qui risquerait d'entraîner un effet inverse à celui attendu.

Un programme structuré pour cette catégorie d'âge pourrait être étudié par les experts au niveau de notre fédération comportant :

- Un programme pédagogique précis et des animations spécifiques en miroir.
- Un matériel adapté au poids et à la force physique de tels pratiquants.
- Un programme rame en CM2 équivalent à celui du "rame en 5ème" afin de sensibiliser le monde scolaire

Nous devons également nous interroger sur la capacité de nos clubs à accueillir ce type public de manière ludique avec des activités parfois éloignées de notre pratique habituelle.

La commission scolaire travaille en priorité sur une offre sportive pour les primaires, à la fois pour un cycle d'apprentissage sur différentes thématiques, dont la santé (qui est un des objectifs du cycle 3), mais aussi sur un programme "one shot" « Rame à l'Ecole ».

Ces programmes seront des outils clefs en main afin que les clubs se l'approprient facilement et puissent le mettre en avant auprès des professeurs des écoles afin de les sensibiliser à notre sport.

Pour le matériel adapté aux jeunes publics, une réflexion est en cours avec le bureau fédéral et des cadres afin de savoir quelle politique serait plus utile aux clubs : un partenariat ciblé envers 2 ou 3 constructeurs ou une procédure d'accompagnement des clubs vers les constructeurs ?

La centrale d'achat est également à l'étude à l'échelle nationale ou régionale afin d'aider les clubs à s'équiper.

Des aides à l'achat de matériel dans le cadre d'un projet de développement seront proposées par l'ANS, en dehors des demandes. Le groupe de travail sur les structures et aide aux clubs devra communiquer sur ces aides aux organes déconcentrés, à savoir les comités départementaux et les ligues.

Pour ce qui est de la capacité d'accueil des primaires par les entraîneurs, une réflexion est menée dans les formations pour les préparer davantage à ce type de public et à adapter les contenus et les discours. L'accent doit être mis sur le rôle d'animateur avant tout pour fidéliser. Des webinaires sur les différentes offres sportives scolaires sont prévus dans le cadre du plan de relance. Ca sera aussi l'occasion de rappeler que les 9/12ans doivent avoir une pratique plus ludique et qu'il ne faut pas hésiter à revoir les situations pédagogiques en plus du matériel et envisager une pluri activités.

■ Ligue Ile-de-France :

Vœu n°1 :

La préparation des JO 2024 à Paris ainsi que les projets de circulation fluviale pour désengorger la circulation automobile provoquent deux sources d'inquiétude aux clubs situés sur la Seine et la Marne.

- Le projet de mise en circulation de façon pérenne de navettes fluviales de Lagny à Andrésy ne serait pas sans créer d'énormes difficultés sur le fonctionnement des clubs situés sur le parcours des navettes, voire l'impossibilité de fonctionner.

- L'augmentation de la fréquence de transport fluvial, dû à l'évacuation par barge à partir de Seine Saint-Denis des gravats issus des travaux du village olympique, constitue une gêne supplémentaire pour tous les clubs situés en aval des sites olympiques.

Pour ces 2 points, la LIFA souhaite qu'une concertation soit menée par la FFA avec les autorités concernées afin de minimiser la gêne sur le fonctionnement des clubs.

Cette problématique est exclusivement régionale.

Cette concertation doit avant tout être menée par la LIFA qui représente la FFA sur son territoire, en concertation avec Nautisme en IDF qui regroupe l'ensemble des ligues nautiques sur le territoire et le CROS.

La DRAJES, via le CTR et le référent sport de nature, doit également être mobilisé sur le sujet principalement pour faire le lien avec les préfectures concernées et les services régionaux de VNF.

Une fois ces premiers contacts pris et en fonction de ce qui semble possible de demander, la fédération pourrait participer à des réunions et intervenir pour appuyer la demande.

Vœu n°2 :

La LIFA souhaiterait que le site des licences soit enrichi des permis bateaux et remorques.

Cette demande a déjà été mise en place sur l'intranet. Les structures peuvent enregistrer ces permis sur les fiches de leurs licenciés et les licenciés peuvent également, depuis leur espace licencié enregistrer eux-mêmes leur permis.

Vœu n°3 :

Sur la formation des jeunes : la LIFA s'interroge sur la possible corrélation entre l'abandon du championnat Jeunes et la baisse constatée depuis quelques années sur la prise de licences dans cette catégorie. La FFA a-t-elle menée une étude d'impact de l'abandon du championnat sur le désintérêt des jeunes pour notre discipline sportive ?

Rien ne montre que la très légère baisse des effectifs J13/14, depuis 2016, pourrait être liée à la mise en place de l'offre jeunes. Les autres catégories d'âges voient aussi leurs effectifs diminuer légèrement dans les mêmes proportions.

Par ailleurs, une réflexion sur l'Offre Jeunes, et notamment sur les disciplines au championnat national est menée, et aussi sur le système de progression.

Il est envisagé de proposer le rajout d'un bateau plus court : type 2X, afin de permettre aux petits clubs à effectifs très faibles d'y participer.

On note en effet de plus en plus l'absence de petits clubs, et la montée en puissance de clubs plus importants visant le classement des clubs, avec l'inscription de bateaux dont le niveau technique est bien insuffisant pour participer à une épreuve nationale.

Des propositions seront donc présentées au vote du comité directeur lors du vote de la réglementation sportive 2022.

■ Ligue Nouvelle-Aquitaine :

La Ligue Nouvelle-Aquitaine a été saisie des questions suivantes à poser à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale de la FFA :

Vœu n°1 : NAVIGATION COMMERCIALE

Pour le déroulement de la Tête de Rivière de Sainte Livrade de mars 2020, nous avons demandé à la Préfecture du Lot et Garonne l'interdiction de navigation pendant les courses.

Celle-ci nous a répondu que cette interdiction de naviguer ne pouvait excéder quatre heures ou six heures une seule fois par an, en vertu de l'article A. 4241-38-1 du Code des Transports, rappelé par un courrier du 10 janvier 2019 du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire adressé aux Préfets de département, afin de ne pas entraver la circulation des bateaux de commerce. Certaines Têtes de Rivière peuvent se dérouler sur cinq ou six heures et elles peuvent être retardées de quelques heures par temps de brouillard, ce qui peut poser des problèmes de sécurité.

Ce courrier, adressé en copie à VNF, aux grands ports maritimes et aux ports autonomes de Paris et Strasbourg, laisse entendre que ces bateaux de commerce sont des bateaux ou péniches de grands gabarits, et une telle restriction peut se comprendre compte tenu de la navigation importante sur des fleuves et rivières tels que le Rhin la Seine, l'Oise, la Meuse et autres.

Sur le Lot, les seuls bateaux croisés sont des péniches de tourisme fluvial assimilées à des bateaux de commerce. Une seule péniche peut circuler du 1er novembre au 31 mars en bief fermé dans lequel se situe le champ de course de Sainte Livrade, c'est à dire pendant la période des Têtes de Rivière. Cette circulation n'est pas comparable à celle évoquée plus haut.

Dans les textes, les Préfets peuvent délivrer des dérogations après accord du Ministère des Transports.

Questions:

- *D'autres ligues ou clubs sont-ils concernés par cette restriction d'interdiction de circulation et si non pour quelles raisons ?*
- *La Fédération peut-elle intervenir auprès du Ministère des Sports pour obtenir une dérogation permanente à l'occasion de deux ou trois Têtes de Rivière par an ?*

Cette réglementation n'est pas nouvelle et concerne l'ensemble des clubs qui naviguent sur le domaine de VNF. Il n'est pas possible de revenir sur cette réglementation qui est beaucoup plus contraignante pour une organisation nationale sur une voie fortement empruntée que pour les têtes de rivières organisées hors période estivale sur le Lot, où il n'y a justement que peu, voir pas de navigation touristique ou commerciale pendant ces épreuves.

Vœu n°2 : VIOLENCES DANS LE SPORT

Les violences physiques, morales, sexuelles, religieuses et autres ont mené le Ministère des Sports à lancer une campagne mettant "neuf outils" à la disposition de tous les acteurs du sport.

La FFA, qui ne peut ignorer ce fléau et qui n'en est pas à l'abri, y travaille et devra donc nous faire part de l'avancée de ses travaux.

En ce qui concerne les violences sexuelles qui font souvent la une de l'actualité, le 21 février dernier, s'est déroulée au CNOSF, la "Convention nationale des violences sexuelles dans le sport" à laquelle participaient notamment les Ministres des Sports et de la Justice, Denis Masseglia ainsi que les Présidents fédéraux et les DTN.

Questions

- *Quels sont les enseignements qu'en a tirés la F. F. Aviron ?*

- *Lors de cette journée de travail importante qui a duré huit heures, le Gouvernement a souhaité que les fédérations mettent en place des plans de préventions spécifiques. Sans attendre les directives des autorités et instances sportives, la FFA a-t-elle déjà envisagé de telles mesures envers les ligues, les comités départementaux et les clubs ? Si oui, lesquelles ?*
- *La condamnation de ces actes délictuels ou criminels relèvent des tribunaux. La FFA, ne peut pas se sentir non concernée par ce fléau car elle n'est pas à l'abri de faits coupables antérieurs ou à venir de la part de ses adhérents professionnels ou bénévoles.*

La FFA envisage-t-elle :

- *de considérer et d'inclure clairement dans sa "Charte d'éthique et de déontologie" ces manquements comme contraires aux valeurs essentielles et fondamentales auxquelles la fédération et l'ensemble de ses acteurs rappellent leur attachement ?*
- *de prendre des sanctions à l'égard de ces délinquants, indépendamment des peines encourues par le Code pénal ?*

La FFA est présente à chacune des sollicitations du Ministère (Hélène Gileux assiste à de nombreuses réunions sur le sujet).

Nous avons créé une rubrique sur le site internet pour mettre à disposition tous les numéros d'urgence et procédures, et créé une adresse mail pour recueillir les signalements

Nous avons signé une Convention avec Colosse aux Pieds d'Argile en mai 2020.

Nous organisons un déploiement national de prévention, avec l'intervention de Colosse dans toutes les ligues. Les membres du Comité Directeur et présidents de ligue ont déjà été sensibilisés. Les cadres techniques et TSR sont formés sur toute une journée.

Nous avons préparé la mise en place du contrôle de l'honorabilité via le développement du serveur licence.

Vœu n°3 : ARBITRAGE

Le corps arbitral néo-aquitain est théoriquement composé d'une quarantaine d'arbitres, commissaires et stagiaires. Sur ce nombre, il apparaît que la moitié n'exerce pratiquement plus et qu'au final ce n'est plus qu'une dizaine qui est présente sur la majorité des compétitions ou stages de formation.

Les principales raisons sont les suivantes :

- l'âge avancé ou l'état de santé de certains,
- un calendrier trop chargé et l'étendue géographique de notre ligue,
- l'engagement que les jeunes arbitres peinent à respecter compte tenu de leurs études ou leur début de vie professionnelle,
- une lassitude et une certaine déconvenue face à des décisions récentes et le manque de volonté d'appliquer les règles sous prétexte de vouloir favoriser la pédagogie.

L'âge moyen des arbitres de notre ligue est de 56 ans et celui des plus présents est de 63 ans, bien au-delà de la moyenne nationale de 54 ans qui doit être voisine de la moyenne des jurys nationaux. De plus nous constatons, bon an mal an, que la moyenne d'âge augmente d'un an chaque année dans notre ligue.

Il y donc lieu d'envisager une campagne de recrutement, pas forcément qu'envers les jeunes pour les raisons évoquées ci-dessus, mais également envers les rameurs de

loisir et les parents accompagnateurs relativement jeunes et représentant un réel vivier.

Questions

- *47 % des clubs néo-aquitains n'ont pas d'arbitre et 50 % des clubs de compétition n'en ont pas. Ne pourrait-on pas concevoir l'obligation pour un club participant aux compétitions d'avoir au moins un arbitre ?*
- *Ne peut-on pas imposer dans la labellisation des Écoles d'Aviron un nombre d'arbitres égal au nombre d'étoiles ?*
- *Ne peut-on pas abaisser l'âge minimum de la formation de 16 à 14 ans comme dans d'autres disciplines ?*
- *La fédération ne doit-elle pas lancer une véritable campagne de recrutement d'arbitres afin ne pas laisser ce recrutement à la seule initiative des ligues, l'adage "pas d'arbitre, pas de compétition" étant insuffisant et peu motivant, puisqu'il semble sans effet ?*
- *Ne peut-on pas imposer que les arbitres soient détenteurs du permis bateau "S" pour des raisons de sécurité d'abord et pour permettre aux tuteurs d'accompagner les candidats sur l'eau, les bateaux suiveurs ne permettant pas souvent d'accueillir trois personnes ?*

Actuellement, le critère arbitre ne concerne que le niveau EFA 3 étoiles (avec un minimum requis de « commissaire 2 modules minimum donc le module contrôle). Il ne semble pas opportun de durcir en imposant un arbitre pour chaque étoile. D'autant plus que nous sommes plutôt dans la recherche d'une « démocratisation » des labels afin que chaque club puisse recevoir un label EFA.

Par contre, l'idée de l'imposer aux clubs qui se déplacent en masse sur les compétitions est à retenir. La commission des arbitres étudiera cette proposition.

La commission scolaire a pour projet de se rapprocher de la commission des arbitres afin de créer une passerelle avec les jeunes officiels UNSS. Ce dossier sera pris en main par Sébastien Roure, arbitre national et invité à la commission scolaire. Nos Jeunes officiels sont formés dès 12 ans, si des équivalences sont possibles, cela peut inciter nos jeunes à continuer l'arbitrage à la FFA en plus de l'UNSS. La commission des arbitres se prononcera sur cette question.

Imposer aux arbitres le permis S est trop contraignant car limitatif, ce qui ne va pas aller dans le sens de l'augmentation des candidatures. La commission des arbitres donnera également son avis à cette proposition et répondra au problème des tuteurs.

Une réflexion est en cours sur une campagne de recrutement par la commission des arbitres. Les propositions seront présentées par Marine Lericolais, présidente de cette commission sur l'AGE de mai.